Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculé	e		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		\checkmark	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur			Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or Encre de couleur (i.e. autre que bleu		\checkmark	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en coule			Includes supplementary materials /
	Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows o along interior margin / La reliure ser causer de l'ombre ou de la distorsio marge intérieure.	rée peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
\checkmark	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

egociant Lanadien

COMMERCIAI, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3-No. 7

MONTREAL, 20 NOVEMBRE, 1873.

[82 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRETS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISSANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Negociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la di-rection spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de surs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annon-

ceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au burcau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, = = - \$2.50 par an Payé durant le premier mois- 2.00 " Aunonces - 10 cts par ligne par inscrtion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRITAIRES.

P. L. TOUSSIGNANT.

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE, Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Aote de Fuillite de 1869.

Chemins de Fer du Canada Central

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawn vià Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

Cos chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par consequent aucun transborde-ment de fret une fois que les wagens ent été chargés.

Rockville, 6 Mai 1872

H. ABBOTT,

N. RENAUD & CIE

ويتربين والمتكنيسين والمارا والمتارين والمتاري والمتاريخ

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions | Chemin de Fer le Grand Tronc No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

None soussiende avons l'honnour d'informer le publie que nous avons formé una Société sons les nom et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

> N. RENAUD. F. LARIN, F. LAKIN, A. E. GAGNON. 30-30

MEULES FRANCAISES

ECOSSAISES

Pierres a Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente Menles nour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

- pour moudre le blé, do
- pour moudre l'avoine, do
- pour éculier l'avoino, do
- écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

> N. RENAUD & CIE., 34, Rue des Enfants Trouvès.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barren, plaques de Bouilloires, Fer palvantsé, Plaques du Canada. Plaques d' Etain,

TUBES FOUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot, Curre en Lingot, Fil de Fer Ciment Romain, Curre en Feuilles, Fil d'Acier Du de Portland Antimoine, Vitres, Tuile à Pavor, Torre à brique, Vases de Jardin, Pinc Corers Dessus Chemn, Rougo de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustipue Patenté, &c.

Manufacturiers de SUFAS, GHAISES, et RESSORTS pour lats. Un sook considérable toulours en mains.

DU CANADA

ARRANGEMENTS THIVER

Thars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dortoirs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montré , on me suit:

ALLANT A L'OUEST

MalleQuotidiennepour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Egowille, Toronto, Guelph, London, Broutord, Goderleth, Buffala, Détroit, Chicago et fous les potus de l'ouest à 8.33 A. M. Express de n'ilt. do do do ... 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et founces les stations intermédiaires.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston vià Vermont Central

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "FALMOUTH," communquera avec le Chemin de f'er le Grand Trone, laissera Portland pour Hailfax, N.E., tous les Mardis, à 5.39 p. 2n. Ce vapeur offre tout le confort possible aix passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Hailfax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le traiget en comexion avec le Chemin de Fer le Grand Trone, laisse Portland tous les Laudis et Jeudis a 4,00 p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

BAGAGE ETIQUETE

On pourra scheter des billeis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus sumples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations internée dans le chain, s'adrosser au bureau on l'on vend des billois, A la Station ito-naventure ou au Bureau No. 143, Rue St. Jacques G. J. BRY DEES

O. J. BRY DEES

Monuréal, 6 oct. 1878.

'Monureal 6 oct. 1874,

LA

Lie, d'Assurance Royale Car

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé

\$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les reclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS:

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier...... ARTHUR GAGNON. Gérant ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques 17 septembre 1873.

IMPORTATEURS

D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J HUDON,

CHAS. HEBERT.

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 7 nov. 1873. ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 6 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

AVIS

Demande sera fuite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds social limité sous le nom de la "Compagnie de Protect en Commerciale," pour le réglement économique des créances doutouses et autres îns. Le sière principal des affaires de la Compagnie sera en la Cité de Montréal.

Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER. . Gérant

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs mement de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe qu'elle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

St SALL

G. STINSON & CIE., Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESÍEUR

Entrepot d'Epiceries, liqueurs

ETC, ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LS. RIVET)

Effets portes & dominie.

E	UREAU	DE POSTE, Montreal, I U	topre	18/3.
Distribuées.		MALLES.	Le	vées
A. M.	P. M.	ONTARIO.		Р. И.
11.30 11.00 8.00		Ottawa,p.chemindefer(a) Province d'Ontario(a) Rivière Ottawa par route	7.00 7.00 6.00	7.45 7.45
		QUEBEC.		
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vaneur,		5.001
		Townships, CFT. Riv. Ar-		7.00
\$.00 &111 10.00	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Quebec, Frois-Riviers et Sorel, par vareur, Québec.p. chemin de fer. Townships, C F T.Riv. Ar- thabaskaet Riv. du Loup. St Hæmi et Hemmingford St Hyacintheet Sherbrook Do St Jeanet Rouse's Pt.	6.00	7.00 2.00 3.15 2.30
10.00		Do St Jeanet Rouse's Pt. Shefford et la jonetion du chemin de fer Vt		2.15
		MALLES LOCALES		
9.30 9.30 11.00		Beauharnois (route) Chambly St. Césaire Contrecœur, Varennes et	6.00 7.45 7.45	3.15 3.15
11.00		Côte St. Paul et Tanneries		1.30
	L	(Ayant	10.30 6.00 6.00	2.00 2.00 2.15
9.30 9.30	2.00 2.15	Hungtingdon. Lachine St. Lambert Laprairie	10.00	2.15
11.00 10.00		Lapraine Longueuil	6.00	2.15 1.30
8.30	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00 7.00 8.30	3.00 5.00
8.30	3.00	Longueuil N.Glasgow & St, Récollet Terrebonne & St. Vincent Pointe St. Charles st Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et	\$.30	3.00
	1.30	St Laurent St. Eustache, Sto. Scholastique, et Belle-Rivière. St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérese. St. Jean & Station, St. Armand. Trois-Rivières par la Ro- ve Nord.	7.00	
	2.30	Ste. Thérese	7.00	
•••••		Armand. Trois-Rivières par la Re-	\$.00	2.30
5.00	1			1.30
6 00		PROV. MARITIMES.		
		N-Brunswick et IsleP.E. Halifax, N -E		7.00 7.00
		Les malles jourTNeuve sont envoyées tous les jours à Haiffax, et delà la transmission se fera tous les vendrodisalter- natifs à partir du2 Juil.	•••	7.00
		ETATS-UNIS.		}
8&94		Boston et les Etats de la NouvAngleterre, ex- cepté le Maine. New-York et les Etats	7.45	2.30
849]	}	New-York et les Etats du Sud		2.30
5&9}	1	du Sud		12147
6.11	;	Etats de l'Ouestet du Pa- cifique et Manitoba	7.00	7.45
	INDE	S OCCIDENTALES.	l i	
Pou gri Pou de	r Have d Hav ir St. entales chaqu	tc., payés d'avance sid sont expédiées chaque ew-York d'où partent les malles		2.80

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1 Octobre 1873

(a) Les sacs de la maile par les chars sont ouverts de 7.30 a; m. et 8.30 r. m. ouverts jusqu'. 1.20 P. M.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne. Vendredi

Par la ligne Cunard, Boston, Lundi

Les lettres enrégistrées doivent être déposées la minutes avant la formeture des malles. Les boites à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A. M., 1.00, 6.00 at 9 00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 r. u.

\$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00

Première classe et complets sous tous les rapports. AGENTS DEMANDES

Avantages extraordinaires, Circulaires, Echantil-Ions de couture, etc., gratis.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE 26, University Place NEW-YORK.

4 sept, 1877

7.00

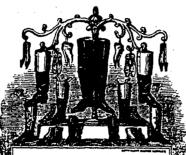
CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTBEAL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un as ortime t complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutehoue, pour hommes, semmes et ensants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-d-scous, nos marchands pour ront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Foren Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manusacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul Montréel

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.					
Ouvrages pour Hommes.	Ouvrages pour Femmes.	Onstructor nous Filtres			
	Ouvrages pour Femmes. Buls buff dentelés, hautes, D. S. et S. S	Ouvrages pour Filles. Bals buff hautes dontelées. " cuir grainé hautes dentelées			
· ·	Souliers cuir vernis S.S	Ouvrages pour Enfants.			
Ourrages pour Garçons.	" " Clastique D S 0 N	" cuir graine hautes, dent. D. S. et S. S. 6 a 10,. 70			
## Sottes en taure, semelles rapportées 1 à 5	Bals prunelle hauts do fantaisie	" buff union, hautes, dent. D. S. et S. S. 6 à 10			
	iers fabriqués par la Compagnie Cans	dienne de Caoutchouc de Montréal			
Claques.	•	ottines en Feutre,			
FOUR HOMMES. Fortes	\$ 65 POUR HOMMES. Boue 10 F F F F F F F F F F F F F F F F F F	16es 1 40 antaisie 1 65 lées 1 5 ponées 1 40 antaisie 1 55 fées 90 ponées 1 25 intairie 1 40 lées 65 nnées 65 antaisie 1 10 lées 1 20 90 90			
POUR GARGONS. Fortes.	Claque	es doublées en Flanelle.			
PETITS GARCONS. POUR ENFANTS. Fortes. Sandales à courroiss. Imitation de Sandales. de Boutons Bottines Artique POUR HOMMES. FEMMES.	## POUR HOMMES. ### POUR HOMMES. ### FILLES ### FILLES ### GARGONS #### POUR EMPANTS	\$1 10 mfort Double \$1 10 \$60 \$60 \$60 \$60 \$60 \$60 \$60 \$60 \$60 \$6			
Conditions et termes de vonte de chav Tout montant dépassant cent plastres devra de s	ssures en cuir. Willet and nouvel ordre.	erme de vente des Marchandies en Caoutehoue jus-			
ou Traite, comme suit à vue ou argent comptant, Esc Traite ou Billet à un mois "deux "	10 t 10 par purpte 5 010 10 t 5 10 t 5 10 t 5 10 t 6 10 par 10 t 21 10 par 10 t 21 10 par	reent d'escompte pour argent comptant: "" un mois, " " doux mois. " " trois mois. re une petite visite à une maison à Bon Marche			

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 19 Novembre 1873.

Nous sommes en plein commencement d'hiver. Les voitures à roues ont dispara et les chemins, à la ville du moins, sont très beaux pour celles d'hiver. Les affaires, comme à l'ordinaire à cette saison sont actives dans le commerce de demi-gros : celui d'importation

La mise en force de la loi concernant l'inspection obligatoire du poisson a roulevé une véritable tempête de recrimination, dont on trouvers les détails dans nos colonnes de ce jour. A l'heure à laquelle nous écrivons, le calme commence à se faire et l'inspection se poursuit activement à l'entrepôt de l'inspectenr.

Nous devons nous attendre à voir notre marché inondé, avant longtemps, du produit des manufactures américaines qui vont le choisir comme marché aux sacrifices pour maintenir les prix chez eux, car il va sans doute être de politique américaine comme de politique anglaise dans les temps de stagnation industrielle, de nous expédier le trop pleia de leur marché pour maintenir leurs fabriques en opération, Nous craignons beaucoup que nos propres manufacturiers souffrent pendant quelque temps et nous souhaitons ardemment que la compétition qui va s'élever soit de courte durée pour l'avantage de nos industries naissantes.

Les faillites continuent toujours aux Etats_ Unis. Il y a quelques jours on signalait celle de la maison Battershall et Cie, importateurs de thé. On attribue cette faillite à la stagnation du marché et à la difficulté du marché monétaire

Farines.-Notre murché aux farines a été faible depuis huit jours et les détenteurs ont du faire des concessions assez fortes pour effectuer quelques placements. On attribue la baisse à la faiblesse du marché anglais et à l'absence du tonnage, la navigation du St Laurent étant à la veille de clore pour cette année. On cite les ventes suivantes:

100 Barils Supérieure Extra à \$6.30					
	-				
75	do do de choix à	6.50			
350	do Extra û	6.20			
50	do do à	6.25			
100	do do Réduite à	6.10			
100	do Forte pour boulangerie à	6.00			
500	do do i	i 6.10			
100	do do i	6.15			
50	do do i	6.20			
300	do do i	6.25			
100	do Spring Extra	i 5.75			
100	do do i	5.75			
500	do Canal Welland	6.75			
150	do Américaine	5.60			
હહ	do Medium	5.95			
71	do Superfine	6.20			
50	do Farino d'Avoine	i 5.00			
600	Sacs Meunerie de la ville /	3.05			

Ble.-Les affaires en ble sont extrêmement calmes. Nos cotes sont nominales.

Pois -Il s'est vendu quelque partie de pois pour compléter des enrgaisons à 84c par 66lbs, Avoine.-Nous n'avons pas connaissance

d'aucune affaire dans ce grain.

Orge,-Nominal.

Foin.-Notre marché est bien approvisionné

par la culture. Le foin de meilleure qualité trouve preneurs pour la consommation de \$15 à \$16 par 100 bottes, celui de qualité inférieure commande de \$12 à \$14.

Comestible - Lard en baril .- La demande pour le lard en baril est très calme. Nous remarquons que pour le livrable dans le courant de l'hiver à Chicago, il a été offert à \$11.50, puis le marché s'étant raffermi, il a touché \$12. Sur notre place on cote le mess, en disponible \$18 à \$18 25.

Beurre.-Nous n'avons rien de bien nouveau à renseigner dans l'article beurre qui se maintient toujours fermement aux prix précédemment cités.

Saindour - Affaires sans importance aux cours de la semaine dernière.

Fromage.-Demande régulière pour le commerce local de 12c 121c par lb.

Poisson.-Le com nerce de poisson a été extrêmement irrégulier depuis la mise en force de la loi concernant l'inspection obligatoire, On a voulu connaître quels seraient les frais de l'inspection avant d'opérer, et la crainte de voir le poisson non inspecté saisi a arrêté plusieurs transactions en train de se conclure. Il va très peu de recalcitrants maint-nant et nous espérons qu'avant peu, ils se rendront à la raison. En face de l'opposition que quelques uns continuent de faire, l'inspecteur a publié une antionce par laquelle il informe le public qu'il a aposté des connétables aux stations des chemins de fer pour saisir et détenir le poisson qui sernit vendu en contravention à la loi. Avis aux marchands de la campagne.

Charbon .- La demande pour ce combustible est importante. Les arrivages pour cette année sont terminées et nous commençons l'hiver avec un bon approvisionnement qui empéchera probablement les cours de hausser d'ici à assez longtemps. Pour cotes voir prix

Lois .- La glace qui se forme dans les bassins de notre port a eu l'effet de faire reculer sensiblement le prix du bois qui se voit en quantité considérable sur nos quais. On cote arjourd'hui l'érable de \$6.50 à \$7.00, bois mélé, érable et mérisier, \$6.00, mérisier \$6.00, La clôture de la navigation verra probablement s'établir une hausse assez marquée sur toutes les qualités.

Ferranneries.-Le commerce de ferranneries est très calme et les prix des articles manufacturés se maintiennent difficilement en face des efforts que font les manufacturiers américains pour placer les produits de leurs fabriques,

Eniceries .- Nous n'avons aucun changement important à signaler dans le marché aux épiceries. Le cours des sucres se maintient régulièment et, s'il est quelques changements, ils se trouvent en faveur des détenteurs. Les thès sont de défaite difficile par suite de l'encombrement qu'il y a sur notre place. Les fruits se maintiement difficilement aux cours de notre dernier bulletin.

Huiles .- On nous renseigne qu'il s'est fait de fortes transactions en huites, principalement dans celle de morue à prix non divulgués. Les huiles de loup marin sont passablement calmes. Nous n'avons aucune opération importante à signaler en huiles d'olives. Les huiles de lin sont peu en demande. La de-

 $\mathbf{y}_{i} = \{\mathbf{y}_{i} \in \mathbf{y}_{i} \mid i \in \mathcal{I}_{i}\}$

cite plusieurs ventes de 30 ets à 32 ets selon quantité.

Sel.-La demande est extrômement calme. Les détenteurs qui en avaient à quai l'ont emmagasiné et il est tenu fermement de \$1.35 à \$1.40. Le fin de Liverpool est complètement négligé de même que le factory filled.

Spiritueux,-Les spiritueux domestiques sout activement demandés et le volume des opérations est sérieusement entravé par la modicité du stock en disponible. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours qui restent les mêmes que précédemment cités.

Rapport annuel du Département de la Marine et des Pêcheries pour l'année expirant le 30 Juin 1872.

Nous continuous encore aujourd'hui à citer quelques extraits de cet intéressant rapport:

Tonnage des bateaux et nombre des hommes employés dans les pécheries conadiennes.

Il ya environ mille navires couverts et dix-sept mille bateaux découverts occupés maintenant à faire la pêche dans ces provinces, et le nombre d'hommes qu'ils eniploient est de 42,000.

On calcule qu'il y a, dans les divers endroits de pèche, plus de 200,000 personnes que ce genre d'industrie supporte presqu'entièrement.

Statistiques fournies par le ministère de l' Agriculture.

Dans le rapport de l'an dernier, allusion a été faite aux difficultés et à l'inexactitude résultant nécessairement de la compilation annuelle des statistiques relatives aux pêcheries du Canada. Il y était dit aussi que comme les rapports du recensement pris en 1870, alors en voie de préparation, renfermerait des détails complets à ce sujet, on n'avait fait aucun essort auprès des officiers des pêcheries pour se procurer un état sur lequel on pût compter. Le ministre de l'agriculture a bien voulu fournir à ce département un état fidèle concernant les pécheries des quatre provinces de la Confédération, Ontario, Qué-bec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, avant qu'il fût même publié par son propre ministère. Cet état, préparé avec grand soin, est très-intéressant par le fait qu'il confirme en grande partie l'exactitude des informations qui servaient de base à l'estimation de l'immense valeur des pêclicries canadiennes. Dans les rapports annuels de ce département, j'ai préféré, pour des raisons évidentes, estimer plutôt les pécheries du Canada au dessous de leur valeur en argent, que d'être taxé de la moindre exagération. Par conséquent, en revisant les états compris dans les rapports, et en les comparant avec l'énumération exacte faite par les officiers du recensement, je puis maintenant, en plaçant de vant le public un résumé complet de cette importante industrie, féliciter le pays sur ses produits de pêche qui sont réellement plus grands qu'on ne les avait représentés jusqu'ici. En justice pour les officiers des pêcheries qui fournissent tous les ans des rapports détaillés sur les produits de la peche, l'on devrait remarquer que, vu le petit nombre de personnes employées à des salaires minimes et, sauf quelques ex-ceptions, avec le droit de dépenser des sommes d'argent très modiques, et dont grande les districts embrassent une si mande pour l'huile de pétrole est active. On étendue de côtes plus ou moins inaccessibles, en tout temps, l'exactitude générale des chiffres qu'ils procurent, d'après les ordres de ce département, fait certaine-ment heaucoup d'honneur à leurs efforts

et à leur intelligenc.

La valeur réelle des produits de la pêche en 1870 pour des fins commerciales, telle qu'elle appert dans le tableau corrigé sur une page précédente, est de \$6,577,392, -tandis que les rapports du recensement la portent à \$7,225,494. Cette différence de \$608,102 due surtout aux chiffres des produits de pêche fou nis par des endroits d'où ce département n'avait reçu, la même an-née, aucun rapport détaillé, et par d'autres où les rapports n'étaient par complets, ou les prix demandés étaient ceux que recevaient les pécheurs sur les lieux, au lieu d'être ceux en moyenne qui avaient cours sur les marchés les plus près-aussi au fait que le poisson de tout genre qui avait servi à la consommation locale n'avait pas été mentionné.

Saisles.

Soulement deux bateaux-pêcheurs amé ricains, trouvés à des endroits prohibés ont été saisis : ce sont l'Enola C. et le James Bliss, tous deux de Gloucester, Mass. Le premier fut surpris quand il était occupé à la pêche du fletan, dans la Baie de la Trinité, près du phare de la Pointe des Monts, sur la rive nord du St. Laurent; et le second, faisant la même pêche pres du phare de la Pointe Est, sur l'île d'Anticosti. Les deux prises furent conduites à Québec et livrées à la cour de la Vice Amirauté. Elles furent subséquemment relâchés sous caution, et libérées depuis par ordre du gouvernement.

Il y a des circonstances concernant ces deux cas, ainsi que celui de la goelette américaine Samuel Gilbert, saisie près de la Baie des Sept Iles, la saison précédente, sur lesquelles je désire attirer l'attention du gouvernement. Je veux parler du genre de pèche que ces navires et autres des Etats-Unis font maintenant sur les côtes du Canada: la pêche du flétan. Cette espèce de poisson est devenue très précieuse, et partunt très recherchée. Il se trouve du flétan en abondance dans les eaux canadiennes, et ce poisson se tient près du rivage. Vivant par bandes, il fréquente les endroits où il trouve sa nourriture en quantités énormes. La pêche dure tout le printemps, l'été et l'automne; elle coûts peu et rapporte beaucoup. Comme on peu et rapporte beaucoup. Comme on prend le slétan au moyen de lignes trainantes ou de fond, il est nécessaire de le pê. cher près du rivage et dans des endroits abrités. Les endroits de ce genre abondent le long des rivages du golfe et dans le bas du fleuve St. Laurent, et autour des îles. Lorsque les citoyens des Etats Unis auront par le Truité de Washington, cette pêche formera la partie la plus préciouse des priviléges dont ils jouiront. Tôt ou tard, il surgira une question sur le mode accoutumé de la pêche du flétan. Il y a de graves dissidences d'opinion parmi les pêcheurs d'expérience et les naturalistes sur le mode de pêche actuellement en usage pour le poisson plat et la morue. Plusieurs per-sonnes prétendent qu'il sait tort aux pecheries, tandis que d'autres soutiennent le contraire. Sans doute c'est un mode facile et profitable, et quoique, peut être, généra-lement, il ne soit pas entaché d'impré-voyance, c'est, dans certains cas, une méthode très funeste. Nénnmoins, il est déjà mis en doute avec assez de raison pour demander bientôt une investigation à ce sujet. Par conséquent, il paraît sage, avant | étaient quelque peu aidés par l'art. Quand de l'adopter définitivement, en vue du on considère que l'huître femelle rend jusgrand accroissement que recevra la pêche qu'à 3,000,000 d'œufs à chaque saison de

du flétan aussitôt que le Traité de Washington entrera en vigueur, que les restrictions qu'une soigneuse observation peut suggérer soient anticipées par tous les intéres

Inspection de poisson et des huiles de poisson.

Vu la demando générale, le gouverne-ment se propose d'inclure dans la consolidation générale des lois d'inspection, un plan pour assurer la salaison et la mise en barils du poisson et des huiles de poisson. Il a l'intention de soumettre au parlement, à sa prochaine session, un bill d'inspection, amendant et consolidant les lois provinciales existantes sur l'inspection de certains articles de production canadienne, et d'étendre à toute la Confédération la mesure, qui comprendrait, dans ses dispositions, le produit important des pêcheries. Cet acte renfermera le système auquel je faisais allu-sion dans les remarques à ce sujet dans mon dernier rapport annuel. Sous les lois actuelles pour l'inspection officielle du poisson et de l'huile de poisson, rien n'a été fait. Les fraudes perpétrées dans la salaison et la mise en barils du poisson, pendant si longtemps, se continuent encore, et aucune mesure n'est prise pour donner de la valeur aux produits de nos pêcheries sur les marchés tant de l'intérieur qu'à l'étranger. On se plaint des impositions vexatoires et des pertes aux quelles sont muintenant exposés les acheteurs de poisson salé, et de la dépréciation pour cette denrée qui en résulte, surtout dans les districts agricoles et parmi la population de l'intérieur. Le département a reçu de divers endroits des représentations urgentes à ce sujet. Après un essai aussi long du système volontaire, et l'insuccès qui est venu le couronner, il semble qu'il est à désirer de tenter l'expérience du système compulsoire.

Rétablissement de la pêche aux huitres et formation de banes d'huitres.

Chaque année, il est importé au Canada des Etats-Unis, des huitres pour la valeur de \$96,000; la plupart sont dans des barillets et des boîtes de ferblanc probablement ou une petite partie seulement sont des huîtres de première qualité mêlées à d'autres d'une qualité inférieure. Il en vient sculement pour \$43,000 chaque année des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et les "sont pris dans cette dernière province. Ces huitres se cette dernière province, vendent en écaille sur les marchés de l'intérieur. Ainsi il se dépense pour environ \$140,000 d'huîtres en Canada, dont moins d'un tiers provient de source indigène. Je ne vois pas pourquoi notre population ne fournimit pas les huitres dont on a besoin en Canada. Lorsque le chemin de fer Intercolonial sera terminé, les marchés de l'intérieur actuellement approvisionnés par des commerçants américains, seront d'un accès facile. La consommation domestique serait sans doute augmentée si l'article provenait de nos propres ressources. Les banes d'nuîtres sur la côte canadienne sont très étendus et dans des endroits admirablement favorables à la croissance et à la subsistance des huitres. Nous avons déjà des restes d'une espèce d'huîtres qui, pour la délicatesse du goût et les propriétés nourrissantes, ne le cède en rien aux espèces choisies qui viennent des côtes des Etats-Unis. Tout le long des côtes du Nouveau-Brunswick où la marée se fait sentir, des huitres de la plus belle description pourmient être élevées en quantités enormes, si les moyens naturels de culture

frai, on peut se faire une idée de ce que produirait la culture des huitres d'après un systéme soigné.

Le commerce d'huîtres des Etats-Unia excède en valeur celui de toutes les autres pêcheries américaines ensemble. Un capitul presqu'incroyable y est placé. Dans Baltimore seul, le montant en est porté à 16 millions de piastres. Cette branche produit annuellement environ 23 millions de piastres ;—près de trois fois la valeur de la pêche des huitres de la Grande Bretagne. Ce bel état de choses n'a été amené que par l'usage économique des bancs d'huitres, joint à une culture soigneuse et intelligente, après que l'espace où viennent ces mollusques eut été divisé entre des particuliers et afformé régulièrement. On pout, en adoptant ces moyons, obtenir des résul tats semblables, dans les provinces maritimes. La condition actuelle de cette pêche est de nature à faire craindre pour son existence. L'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse et de Nouveau-Brunswick [M. Venning] m'a sans cesso répété qu'il est né cessaire de tenter quelque chose pour empêcher la pêche des huitres de disparaitre; et il suggère de lui donner un surcroit de forces en laissant reposer les bancs d'huitres actuels, et en en établissant de

Cet officier m'informe que les lois de pêche relatives à l'époque de la clôture ont été rigourousement mises en vigueur; mais il ajoute que la pêche incessante sur les mêmes bancs — presqu'épuisés — pen-dant la saison permiso, d'année en année, non soulement rend l'accroissement impossible, mais ruine le fonds reproducteur. Maintenant on dédaigne de faire la pêche à des endroits où jadis il y avait des huitres en abondance. M. Venning considère qu'on rendrait plus tôt sa splendeur à ce genro de pecho, si on louait les anciens bancs pour les repeupler, ou si l'on en créait de nouveaux, en encourageant le parcage des huitres par des bails emphytéotiques, qui indemniscraient des frais encourus pour cet essai. Certaines espèces à la Baie de Malagash, dans le comté de Colchester, N.-E., ont été ainsi loués à l'hon. A. McFarlane pour la culture des huitres. Les succès qui sont venus couronner l'œuvre de ce monsieur recommande fortement l'adoption de ce plan. Il a déjà établi de nouveaux bancs où les jeunes mollusques croissent rapidement et en abondance. On a reçu de divers endroits des demandes pour obtenir les mêmes priviléges, et nombre de personnes sont prêtes à louer et repeupler les anciees bancs épuisès ou à en établir de nouvenux sous la protection et la permanence que les bails présentent. Jusqu'ici les mœurs insouciantes des labitants, leur manque d'esprit d'initiative, joints i la crainte insensée de tout ce qui semble un " monopole, " qui pourrait les priver d'une ancienne liberté, ont combattu l'adoption de la méthode probablement la plus efficace pour ranimer notre pêche des huitres. Ensuite la meilleure mesure qui se présente d'elle même à l'esprit des hommes d'expérience et d'observation, est de proliiber entièrement la pêche sur tous les bancs d'huitres, pendant une période déterminée. On se propose, en adoptant ce plan, de le limiter à trois ans. La proposition, savoir s'il ne serait pas aussi avantageux de suppléer à cette mesure par la culture des huitres dans d'autres espaces favorables à leur reproduction et à leur croissance, demande considération. Indubitablement, ce serait un excellent moyen de rétablir l'importance de cette pêche, et de créer pour l'avenir un commerce d'hui-tres étendu; mais il parait quelque peu douteux que des capitalistes ou des personnes versées dans cet art veuillent attendre le résultat de cette entreprise sans quelque compensation pour le capital, l'habilité et les travaux qu'elle nécessitera.

NOTE-La loi de l'inspection a été passée et est maintenant en force à Montréal.

COMMISSION DU HAVRE.

La Commission du Havre de Montréal poursuit activement ses préparatifs pour com-mencer le creusement du lac St. Pierre au printemps prochain. A une de leurs dernières réunions, les Commissaires ont accorde les contrats pour la machinerie de six dragueurs, aux Messieurs suivants: Deux à MM. E. Gilbert & Cie; Deux à W P Bartley & Cie; un à James MacDongall & Cie; un à MM. Aikin & Burgess, de Chicago.

Le contrat pour les deux dragueurs qui se-

ront employés dans le port a été donné à MM.

W P Bartley & Cie.

Le montant de ces contrats est de \$270,-000.00.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

Long couns [Voyages de]. Distant or long voyages.—Navigation par navires d'un fort tonnage pour des pays lointains, en traversant mers et détroits.

MAGASINAGE. Storage; warehouse rent. Droit prélevé sur les marchandises pour séjour dans les magasins de l'Entrepôt ou dans les magasins particuliers. Un tarif spécial fixe les prix et conditions du magasinage.

MANDAT. Draft: Check .- Effet de commerce, lettre de change imparfaite. On le fournit ordinairement à courte échéance,

ournit ordinatement a courte echeance, en spécifiant "payez par ce mandat."

MANDAT OU COMMISSION. Mandate. Instructions.—Ordres, instructions que l'on donne à une personne pour gérer une affaire, etc.

MANDATAIRE. Mandatory .- Celui qui est chargé par une personne de la représenter et d'opérer en son nom.

Manifeste. Munifest of the freight or the cargo. List of freight. Freight list.—Eint détaillé de la cargaison d'un navire, par marques, numéros, poids, cubage, etc., dans lequel le fret se trouve établi. Le capitaine doit le déposer à la Douane dans les 24 heures de son arrivée.

MANGEUYRES. Rigging.—Tous les corlages servant au navire pour tenir les mâts, pour faire agir les voiles, les vergues, etc.

MARC LE FRANC. Prorata.—Bâse de répar-

tition entre diverses personnes dans la proportion de leur intérêt.—Dans les fail-lites, on désigne par ce terme la perte que doit supporter chaque créanciers chirograpluire au prorata de la somme qui tui est due. Ainsi on doit participer à la contribution avec les autres créanciers sur l'actif du débiteur à proportion de la dette. Les avaries communes sont supportées par les marchandises et par la moitié du navire et du fret au marc le franc de la valeur.

MARCHAND [Navire]. Merchant ship .- N vire du commerce destiné à porter seulement des marchandises ; par oppositon à navire de l'Etat ; et, par suite, Navigation marchande. Marine marchande [Merchant

shipping. MARCHAND. [Loyal et]. Merchantable goods. - Cette désignation s'applique à soute marchandise qui, par son bon état et sa qualité, peut être facilement admise à la vente. Elle sert ordinairement de base dans les marchés à livrer.

MARCHANDISE. [Douanes.] Goods, merchandise with the Custom House.—Les principal s conditions dans lesquelles la marchandise peut se trouver, sont celles ci :

Etre livrée à la consommation, c'est-à-dire admise à acquitter les droits d'entrée ;

Être destinée au cabotage, c'est à dire être transportée d'un port du Canada à un autre, en franchise de droits, mais après accomplissement de formalités

Étre entreposée, c'est-à-dire déposée dans des magasins spéciaux agréés par l'Admi-nistration des Douanes, et dont la garde lui est cenfié [Entrepôt réel]; ou dans des magasius particuliers, et pour certaines machandises seulement, telles que Sucres bruts, Cotons, Bois, étc. [Entrepôt fictif]; ou bien être envoyée d'un entrepôt dans un autre [Mutation d'entrepôt];

Elre exportée soit purement et simplement, moyennant l'acquittement des droits de sortie, soit en reclamant les primes accordées par le Gouvernement pour mettre certains produits de nos manufactures en possession de soutenir la concurrence sur les murchés étrangers

Étre réexportee, si elle provient de saisie, si elle est prohibée et reçue en entrepôt,

Être réimportée pour cause de non-vente à l'Etranger.

MARCHE MONETAIRE.

18 novembre 1873. 4 heures P. M.

Les parts de banque se sont vendues aux prix suivants :

STOCKP.	Ache- teurs.	Ven- deurs.
Banque d ontréal	1753	176
Banque O tario	101	102
Banque de l'A.B. du N	131	114
Banq te de la Cité	91	92
Bano e du Peuple	104	105
Banci e Molson	105	1.6
Banque de Toronto	1.4	184
Banque Jacques-Cartier Banque des Marchands		
Banque des Marchands	114.	111
Banque des Towns. Est	110	111
Banque de Québec	106	10}
Banque Nationale	****	
Banque Union	101	103
Banque des Artisans	82	82
Banque Royale Canad	86	97
Banque C. de Commerce	1204	1201
Banque Métropolitaine	100	102
Banque de la Puissance		•
Banque de Hamilton	0E1	99
Banque Maritime Banque d'Echange	851	99
Cie Charbon Intercol	101 50	103 70
Huron Copper Bay Co	22)	40
Cie Telegraph Montreal	215	2161
Cie Télégrap, du Peuple		100
Cie. Canad. Richelieu		100
Oie, do Nav. Canadienne	904	100}
Cie de Churs Urbains		302
Cle, du Gaz de la Cité	123	135
Merchant's Exchange		100
Montl. In'vat Ass. Stock		
Soc. de Const. P. da D.M		
Canad, Rolling Stock Co	60 }	915
Compag. d'Equipement	10 *	1
Cle. d'Engin du Canada	50	δŪ.
Manufacture de Coton		99
Compaguie d'Entrepot	-:::	160
Graphic Print Co	30	50
	::::	:::
Stock de la Puissance Bons de la Puissance	102	105
Deb. du Gouv't 5 p. c. sig		• • • •
Deb. du Gouv't 6 p. c. cy	••••	• • • •
Bons du Havre de Montréal, 64 p.	••••	• • • •
C OV		
Bons du Ch. de G. T. 7 p c	}	100
Bons du Chemin de Fer Cham-	•••• 1	100
plain of of. Laurent	ł	
Do 8 see sterring		99
Bons it. vre de Montréal	95	98
Bons Corp. de Montaine	96	1.9
Bons Aqueduc, Montreal	77 1	:8
Stockde Montreal 7 b.c	35	1104
Stock de Montréal 8 p. c.	96	98]

Change.

Banque de Londres, 60 Jours 1071 . 1071 ່ໜໍ

Courtier, 63, Rue St. François-Xavier.

AUX VENDEURS

ET AUX

Acheteurs de Poisson

Le soussigné informe le commerce qu'il a aposté des Connétables Spéciaux assermentés revêtus de pleins pouvoirs de sa part aux différents dépôts de chomins de fra avec instruction de saisir et retonir tout Poisson non inspecté offert pour expédition.

L. E. MORIN, Inspecteur de Poisson et des Huiles de Poisson.

20 nov.

La Banque Jacques-Cartier

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des ACTIONNAIRES de la BANQUE JACQUES-CARTIER aura lieu au burcau de la Banque, JEUDI, le DIX-HUITIE-ME jour de DECEMBRE prochain, à TROIS houres P. M.

Par ordre du Bureau,

H. COTTK. Caissier.

Montreal, 13 nev. 1873.



HOTEL DU GOUVERNEMENT.

OTTAWA,

Lundi, le 3e jour de novembre 1873. PRESENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENE-RAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Dounnes et en vertu de l'autorité donnée par la 123ème Section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que la ville de Sorel, comté de hichelieu, Province de Québec, soit et est, par le présent, érigée et constituée en Port d'entrée et d'entrepôt, pour toutes les fins du dit acte.

> W. A. HIMSWORTH. Greffier du Conseil Privé.

24 nov.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Ottawa, Vendredi, 81 Octobre 1873.

Sur la recommandation de l'Hon, ministre des dounnes, et en vertu de l'autorité dounée par la 12º eu o section de l'Acto 31 Vic., chap. 5, initiale : "Acte relatif aux Dounnes" it a plu à Son Excellerce d'erdonrer et il est, par le présent erdonré que le 70 de 21 instead cente de Stantend Province de Québec, soit et en par le présent, érigé et constitué en port d'outrepêt pour toutes les fins du dit acte.

CERTIFIE

W. A. HIMSWORTH, G, C. P.



ASSEMBLEE LEGISLATIVE. Québec, 17 nov. 1878.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemble e législative de la Province de Que-bec, toute pétition pour bill privé doit être présentés, le ou avant le .9e jour de Décembre prochain.

G. M. MUIR, Gremor de l'Ass. Lég.

19 nov. 1873.

La gaité, le courage et l'activité de l'intellect sont les effets du Syrop Composé d'Hy-pophosplites et sa faculté de donner une puissance de résistance au cerveau et au système nerveux est pronvée par la propriété qu'il pos-sède de donner de la force aux personnes atteintes de maladies mentales.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

ISRAEL PARIS,

FAULL.

Un bordereau des dividendes a été préparé et restora ouvert aux oppositions jusqu'au VINGT-QUATRE NOVEMBRE courant, après loquel jour les dividendes seront payés.

G. H. DUMESNIL,

Montréal 10 novembre 1873.

Syndic.

LA BANQUE JAGQUES-CARTIER

AVIS

Est par le présent donné qu'un dividende de Quatre par cent sur le capital payé de la Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à la Banque, le et après le premier Décambre prochain.

Les Livres de transport seront fermés du 17 au 29 Novembra prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau,

Montréal, 30 octobre 1873.

J. H. COTTÉ, Calssier, jd

LA BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS est par le présent donné que le second versoment du capital de cette Bunque, au taux de dix par cent, ou dix piastres par cent plastres par action, sera payable au Bureau de la Sanque Jacques-Cartier, à Montréal, le ou avant le PRE-MIER jour de DECEMBRE prochain.

> LOUIS TOURVILLE. Président du Bureau de Direction Provisoire.

Montréal, 25 octobre 1813,

La Banque du Peuple

AVIS

Est par le présent donné que William Francis, (cr., marchand, de Montréal, a été le 17 octobre courant, admis comme membre de la Corporation de LA BANQUE DU PEUPLE, à la place de NELSON DAVIS, écr., qui a résigné.

A. A. TROTTIER,

Montréal, 29 octobre 1873.

Caissier. bm cips

1873

NOUVEAUX POELES DE PASSAGE

Poèles à L'Huile de

CHEVRES, pour voitures orevetées. RADIATEURS COMSTOCK, économie de 50 par cent sur le combustiblé. CORNICHES at Ornements do Ridenux. VASES et TAMIS pour Charbon chez

L. J. A. SURVEYER.

524,_Rue Craig, Montreal.

15 sept.: 1873.

CIRCULAIRE

ΑU

Commerce de Farines

MONTREAL, 20 octobre 1873.

Pendant les neuf années qui viennent de s'écoulor, l'ai été inspecteur de farines pour la cité de Montréal. D'après la nouvelle loi d'inspectios, j'ai fait application selon l'aves publié émanant de la Chambre de Commerce annengant que les personnes qualifiées devaient se presenter et être examinées sur leur compétence. Le résultat de cot examen devant le comité des examinateurs a été l'obtention du certificat suivant :

BURRAU DE LA CHAMBRE DE COMMERCE Montréat, 16 septembre 1873.

Nous certifions, par le présent, to septembre 1010. 3

Nous certifions, par le présent, qu'ayant examiné les divers applicants pour la churge d'Inspecteur de farines, nous accordons à l'Hon. John Young, M. P., un certificat de capacité et de compétence à s'acquitter des devoirs d'Inspecteur de farines pour la cité de Montréal.

ROBERT ESDAILE. Président, Signé,

JAMES McDOUGALL.

M. Labelle, le troisième membre du comité s'objecta à signer, non pas que je fus disqualifié, mais parce que M. Hut chison, mon ci-devant député de-vait aussi recevoir un certificat de qualification.

Nonobstant ce certificat du Comité des Examina teurs, je n'ai pu obtenir ma commission du gouvernement, et il a été publiquement annoncé que mon ci-devant député, M. Hutchison, avait été nommé inspecteur.

Ce mutin, j'ai reçu du secrétaire de la Chambre do Commerce le certificat oi-dessous :

Bureau de la Chambre de Commerce. } Montréal, 18 Octobre 1873. \$

Je certific par le présent qu'ayant examiné les di-vers appliquents pour la charge d'Inspecteur des furines, l'accorde à l'Illon. John Youns, M. P., un certificat de capacité et de compétenSe à s'acquit-ter des devoirs d'Inspecteur de farines pour la ctté de Montréui.

Signé,

H. LABELLE, Examinateur.

J'ai donc obtenu de ce comité assermenté d'examinateurs, composés de MM. Esdaile, président, McDougall et Labelle, leur certificat unanime sur ma compétence à m'acquitter des dévoirs d'Inspec-teur de farines — certificat que le gouvernement a mis de côté e i nommant mon ci-devant député, M. Hutchison, dont le certificat n'a été signé que par doux sur trois des examinateurs. Sous ces circonstan es, je prétends qu'on a commis une injustice à mon égard et à la demande d'un grand nombre de marchands de farines, j'ai pris la détermination de temir bureau ouvert, non pas commo inspectour, mais comme examinateur de farines, sur le même principe que celui suivi par M. Rees comme fabricant de salaisons et indépendamment de l'Inspecteur du gouvernement

M'étant acquitté fidèlement, comme le le suppose des devoirs d'Inspecteur et sans une seule plainte de la part du commerce, je vous demande de centinuer à me faire examiner et faice rapport sur la qualité. poids, etc., de vos farines.

Un comité de marchands a choisi et arrêté les étalons dont le nouvel acte d'Inspecteur fait mention, lesquels cinlons sont les mêmes que choisis par le comité des examinateurs de la Puissance. Mes assistents sont mus ci-devant deputes, M. J. C. Gingras. dont je considère le j ugement sur les farinos égale à celui de n'importe quelle autre personne et M. J. Binette. Tous les autres employés habiles que j'avais continuent à mon service, et avec le soin et la plus stricte attention sux intérêts du commerce, et me tenant responsable pour le poids aussi bien que pour la qualité des farines examinées, j'espère que la haute réputation que ma marque a acquiso ne perdraa ununement de sa valeur par le changement de t tre d'Inspecteur en celui d'Examinateur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur.

Yotre obeissant serviteur, JOHN YOUNG.

29 octobre 1878.

ON DEMANDE A ACHETER

50 Tonneaux FOIN PRESSE

LIVRE A MONTREAL.

S'adresser à

29 octobre 1873

MORIN & Cie.. COMMISSIONNAIRES.

AVIS

Le soussigné a reçu les nouveaux étalons de fari nes d'après le dernier note concernant l'inspection

M. HUTCHISON,

Inspectour de Farines



CHEMIN de FER INTERCOLONIAL

Los Commissaires nommés pour construire le Chemin de Fer Intercologial doment avis public qu'ils sont préparés à recevoir des soumissions pour la construction d'un terminus à cau profonde à la Pointe-nu-Père.

Les plans et devis peuvent être vus aux burcaux des ingénieurs à Ottawa et à Rin ouski, depuis et après le 20 Novembre prochain.

Dos soumissions endossées "Soumission pour havre et embranchement" seront reçues au burcau des Commissaires, à Ottawa, jusqu'à SIX heures du soir, le 20 Novembre prochain.

A. WALSH.

min.
A. WALSH,
ED. II. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELLEN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires, } Ottaws, 17 octobre 1373.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

Spécialités d'articles de Librairie et Papeterie

pour le commerce

TAPISSERIES

Anglaises et Canadiennes CARTES A JOUER

Great Mogul, Highlander, Jacques-Cartier et Con-fédération

Almanach agricole, commercial et historique

J. B. ROLLAND & FILS POUR 1874

Brochure in 12 de 64 pages. Priz de détail clinq cents

En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND & FILS. Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

Huitres!! Huitres!

Caraquettes, Malpeck, Bouctouche, Shédiac et St. Simon.

Tout le monde connuit les excellentes Huitres, énumérés plus haut, j'ai pris des arrangements pour en fournir de fraiches pendant toute la saison, aux amateurs, au puble comu e aux propriétaires de Restaurants.
Laisser l'adresse au soussigné, Quai de la Compagnie du Richeliou.

C. FOURNIER.

S oot.

Le Régociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 20 NOVEMBRE 1873.

Les fluances du Canada.

Voici l'état comparé du Revenu et des dépenses du Canada pour le mois d'Octobre 1872 et 1873 respectivement :

REVINUS.	1872	1873
Douanes 8	1,958,924.26	1,473,646.85
Accise	131,497.14	462,579,09
Postes	51.574.65	102,068,59
Trav Publics.	168,998.65	141,872.41
Timbres	14,777.89	16,643.31
Divers	143,053.90	490,708.71

Total......\$2,123,826.49\$2,687,519.00 Dépenses..... 2,133,128.48 1,856,946.24

Excé. de reve. \$30,698,01 \$30,672,78

Tous les services à l'exception des Travaux Publies accusent une augmentation plus on moins considérable, qui se fait surtout remarquer dans celui des postes qui a doublé. L'augmentation totale est comme suit:

	1873	
()ctobre	1872	2,163,826.49

Augmentation...... \$523,692.53

Les dépenses accusent une diminution considérable qui tourne en surplus le déficit qui s'accusait durant le premier quartier de l'année fiscale.

Nous avons les chiffres suivants de dépeuses pour les deux mois correspondants :

Octobre	1872	\$2,133,128.48
Octobre	1873	1,856,946.24

Nous avons maintenant passé les quatre premiers mois de l'année fiscale et le résultat des opérations de cette période est comme suit :

Diminution...... \$276,182 24

REVENUS.	1872	1873
Douanes	\$4,718,170.79	4,919,778.34
Accise	1,319,009.48	1,112,737.99
Postes		319.856.89
Trav Publics	497,01238	569.113.33
Timbres	72,218.83	68.525.41
Divers	242,325,72	643.352.20

Total....... \$6,762,200.46 8,435,370,40 Dépenses.... 5,961,978.23 7.833,684,**77**

Excé. de rev. \$800,231,23\$601 .685.63

On voit que l'état financier s'améliere sensiblement et que le défieit des trois derniers mois s'est changé en un surplus assez considérable.

En comparant les états de revenus et de dépenses jour cette période des deux nunces on arrive aux résultats suivants:

Revenus:-	-4 mo	is 1873	\$8,435,370.40
**	44		6,762,209.46

Augmen	tation.	 \$1,873,160.94
		\$7,833,684 77
6	64	5 961 978 23

Augmentation......\$1,971,706.54

Les revenus et les dépenses ont donc augmenté dans une proportion à peu près égale, et ils ne s'en faut que de deux cent mille dollars que l'état du trésor au 1 no vembre 1873 soit exactement celui du 1 novembre 1872.

Cloture de la Navigation.

On peut regarder la saison de la navigation comme virtuellement terminée, occaniques sont tous partis; les bateaux de Québec sont allés prendre leurs quartiers d'hiver à Sorel et les bateaux du marché n'ont plus qu'un on deux voyages à faire. dans le port quelques goëlettes et chahands chargés de bois ou de poisson qui disposent de leurs cargaisons et se hatent de quitter.

Le tubleau suivant indique la date de la cloture de la navigation pour les bateaux qui voyagent entre Montréal et Québec depuis viugt ans:

Date du dernier

Année	voyage	
1854 1855	28	Décembre Novembre
1856,		do
1857,,		Décembre
1858		do
1859		
1860		do
1961		do
1862		do
1863		, do
1864		do
1865		do
1866	3	do
1867	22	Novembre
1868	25	do
1869	26	do
1870	28	do
1871	. , 26	do
1872	24	do
1873	18	do

Compagnie de Garantie du Canada

Cette compagnie d'assurance dont l'annonce se trouve dans le Négociant Canadica, a cu récomment sa promière assemblée générale unnuello, Les actionnaires étacht reschombreux. Sir A. T. Galt présidait. Le rapport soumis accuse un état d'affaires très-florissant. Des assurances ont été effectuées au montant de \$1,504,550. Les recettes de l'année ont été de \$24,982.27 et la balance, toutes dépenses payées est de \$14,734 04 égule 35 p 100 du capital payé. On dividende au taux de 7 p 100 n été déclaré et il a été porté au fonds de réserve une balance égale à 25 p 100 du capital ver-

Le président félicita la compagnie de l'estime dans laquelle che ciait tenne par les gon- leurs, que l'inspecteur avait saisi quel mes vernements du pays et par fes diverses institutions de la ville. Le premier dépôt de \$16,663 a été tait et le second d'un montant égal sera escetué prochainement sans un nouvel appel de fonds. Des remerciments et une somme de \$1,000 furent votés aux directeurs.

M-Rawlings, l'habile fondateur et gérant de l cette compagnie reçut aussi les remerciments et les compliments des actionnaires.

Les Messieurs sulvants ont été élus pour for-

mer le bureau de direction de l'année couran-

PRESIDENT.-Sir Alex. T. Galt, K. C. M. G., Montréal.

VICE-PRESIDENT .-- John Rankin, Ecr., Montréal.

DIRECTEURS .- Thomas Cramp, Ecr., Montréal; D. Lorn MacDougald, Ecr., Montréal; Edwd. MacKay, Ecr., Montréal; John Molson, Ecr., Montréal; R. J. Reckie, Ecr., Montréal; Jas. Rose, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, jr., Ecr., Montréal; Jas. Rose, Ecr., Montréal; Jas. Rose, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, jr., Ecr., Wm. Montréal; Jas. Rose, Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, jr., Ecr., Jan. Rose, Ecr., Montréal; Jas. Rose, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, jr., Ecr., Jan. Rose, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, jr., Ecr., Jan. Rose, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, Jr., Ecr., Jan. Rose, Ecr., Montréal; John Molson, L. Blaikie, Ecr., Montréal; John Molson, Ecr., Montréal; John Molson, Ecr., Montréal; John Molson, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, Jr., Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; John Molson, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; John Molson, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; John Molson, Molson, Ecr., Montréal; John L. Blaikie, Ecr., Toronto; John Molson, Mols Ecr., Toronto; Wm. Gooderham, jr., Ecr., Toronto; A. R. MucMaster, Ecr., Toronto; Do-nald McInnes, Ecr., Hamilton; Jas. G. Ross, Ecr., Québec. Nous souhaitons à cette compagnie la con-

tinuation des succès qui ont marqué ses

débuts.

La question de l'inspection de poisson.

Les temps sont à la guerre, car à peine vient-elle de se terminer dans la politique qu'elle éclate dans le commerce.

Les lecteurs du Négociant ont remarqué l'annonce qui a paru dans ses colonnes attirant l'attention du commerce de poisson sur la mise en force de la loi et ce qui concernait spécialement les marchands. L'inspecteur, M. L. E. Morin, n'a pas voulu faire les choses à demi; la même annonce a paru dans cinq des journaux quotidiens le cette ville et des lettres circulaires ont été adressées à tous les négociants grands et petits de la ville, sfin que personne ne plaidât ignorance de la loi Les gros bonnets du commerce firent d'abord fi des annonces, le commerce de domi gros se montra plus disposé à se conformer à la loi. L'inspecteur qui n'entend pas badinage quand il s'agit d'un devoir envers le public et pour qui l'égalité devant la loi est un principe bien établi, crut devoir attirer l'attention des contravenants à la loi sur leur action et les pria respectueusement de s'y conformer. Ces messieurs crurent devoir encore passer outre, croyant probablement qu'elle était fiite pour les humbles et non pas pour les sommités commerciales L'inspecteur, qui est descendant normand, est entôté, principalement quand il s'agit de l'exécution d'un devoir, et il ne recounait pas plus de droit aux princes du commerce d'éluder une loi qu'au plus humble détailleur qui a souvent plus besoiu de protection que qui que ce soit. Villà donn la guerre déclarée et comme e'écair le commerce anglais qui donnait le mauvais exemple, il y cût un talle général à la rumeur, bien fondée d'ailiots de poisson. Le commerce fut en émoi : on cria à l'arbitraire, on protesta et la guerre fut transportée de la rue aux journaux Comme nous venous de dire que c'était le commerce anglais qui se montrait rebel'e, ce fut dans les journaux anglais que la question se discuta.

Nous ne croyons pouvoir micux faire, pour faire comprendre la question, que de donner un résumé des griefs d'un côté et des explications de l'autre. Les prétendus griefs contre l'inspecteur du côté du commerce étaient : premièrement, que l'inspecteur n'avait pas le droit de mettre la loi en opération cet automne, secondement, qu'il n'avait pas le droit d'exiger que le poisson fut envoyé à son entrepôt pour inspection: troisièmement, que c'était son devoir, s'il avait le droit de mettre la loi en force d'aller inspecter soit sur les quais, soit dans les magasins où se trouvait le poisson. A ces trois griefs, l'inspecteur répondit par deux correspondances dans le Horald et une dans le Witness et en mêne temps procéda à saisir un lot de poisson appartenant à MM. C. Fraser et Cie et un autre à MM. Lord, Magor et Munn pour leur fournir l'occasion de contester ses nouvoirs et la constitutionalité de la joi et en mê le temps parut la première correspondance dans le Herald dont ci suit un résumé.

Le correspondant commença par faire l'historique de la loi concernant l'inspection du poisson.

Depuis quelques années, dit-il, le commerce d'Ontario et de Québec souffrait sérieusement des fraudes qui se commet taient dans le commerce de poisson, et les choses en étaient arrivées à un tel point que plusieurs de nos maisons ses plus respectables, qui, jusqu'alors avaient fait le commerce en grand se virent forcées de l'abandonner, dégoutées qu'elles étaient des nombreuses fraudes qui se commettaient et ne voulant en aucune manière s'y prêter. Voyant que les pêcheurs tuaient une poule qui pondrait des œufs d'or, si le commerce était fait honnêtement, l'inspecteur actuel se décida à publier un pamphlet dans lequel é ait invoquée l'inspection obligatoire du poisson. Il avait déjà attiré l'attention du Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal sur cette importante question et c'était à son instigation qu'elle avait été placée sur la liste de celles qui devaient être discutées devant la Chambre de Commerce de la Paissance. En référant à la liste des souscripteurs qui avaient contribué à la publication du pamphlet, il y voit les noms de ceux qui aujourd'hui, sont les plus proéminents à éluder a loi. Cette question le l'in pertion obligatoire du poisson était devenue d'un tel intérêt, que mention en fut faite dans le discours du trône pendant trois années consécutives en 1871 72 73 quand la loi de l'inspection obligatoire fut passée et le premier septembre fut la date fixée pour la mise en force. Parmi les questions qui furent discutées devant la Chambre de Commerce de la Puissance, il n'en est aucune sur laquelle il exista autant d'unanimité d'opinion que cette question de l'iu spection obligatoire du poisson.

Rapprochons-nous davantage de cette

tate (le 13 Novembre), conti que le correspondant et voyons ce qui vient d'avoir lieu. Aussi tard que la troisième semaine d'octobre dernier, une pétition sous forme de lettre signée par la presque totalité du commerce de Montréal était a lressée à l'Hon. Ministre du Revenu de l'Intérieur, le priant de donner des instructions à qui de droit afin que la loi concernant l'inspection obligatoire du poisson fut mise en force sans délai. L'inspecteur avait été nommé le 15 octobre, sa commission portait la date du 16 du même mois. De-puis cette date, dit l'inspecteur, j'ai été continuellement sollicité de mettre la loi en force, mais je rencontrais un sérieux obstacle, c'était de trouver un local convenable pour l'exécution de mes devoirs. Je craignais que, saus ce local, je puisse difficilement saire justice à tout le moude et je ne voulais mettre aucune entrave au commerce, et dans l'intervalle, je pu bliai dans le Négociant Canadien et dans cinq autres journaux sous forme d'annonces la partie de la loi qui concernait le commerce et j'adressai des lettres circulaires à tous les négociants grands et petits. Le temps était arrivé où il se fait un grand commerce dans une certaine qualité de poisson qui prête davantage à la fraude et j'avais enfin réussi à obtenir un local convenable. Décidé de mettre fin aux fraudes qui se commettent continuelle ment, je mis la loi en force. Voilà done l'historique de la loi du commencement jusqu'à la date actuelle.

Maintenant, continue encore l'inspecteur, voyons si j'ai agi contrairement aux ordres.

J'étais à Ottawa le 29 Octobre. Ce jourlà, dans une entrevue que j'avais l'honneur d'avoir avec l'Honorable Ministre du Revenu de l'Intérieur, en prenant congé de lui, je lui demandai si je devais attendre quel ques autres instructions de son département pour mettre la loi en force. Aucune, me répondit il, et vous pouvez mettre la loi en force quand vous voudrez à votre retour à Monte éal.

Le correspondant conclut sa correspondance par ces mots:

Je ne suis aucunement disposé à abuser des pouvoirs qui m'ont été conférés, mais quand je vois des personnes bien informées et qui devraient donner le bon exemple, dire à tout venant, qu'elles avaient des lettres au contraire de mon avancé, il ne me restait qu'une chose à faire, et c'était de saisir les marchandises de ces personnes afin de leur fournir l'occasion de contester mes pouvoirs et la constitutionalité de la loi et je ne manquerai pas de leur fournir cette occasion puisque, dès demain, je me propose de commencer par les sommités en descendant jusqu'aux plus humbles, afia que le public soit convaincu que j'ai l'intention de m'acquitter de mes devoirs envers tous consciencieusement et honnêtement.

Cette première correspondance eut un specté, d'abord dans l'intérêt effet magique, car à peine avait-elle paru, entèle, et puis, pour éviter les que l'inspecteur recevait de MM. Lord auxquelles ils seraient exposés Magor et Munn, une note le priant d'aller fiscation de leur marchandise.

inspecter la cargaison de la goëlette Ste. Anne, en déchargement. L'autorité de l'inspecteur était reconnue, soit dit en passant, par les plus récalcitrants. Restait donc la question de savoir où l'inspection devait se faire. L'inspecteur répondit encore dans le Herald du 17 courant et dans le Witness de la même date, au commerce de gros dans le premier, au com. merce de détail dans le second. Ce dernier journal prétendait que sur la ques tion des saisies que l'inspecteur avait opé rées, il avuit complètement raison, mais qu'il se trompait sur la question des lieux où l'inspection devait se faire, et il s'appuyait sur la treizième clause des dispositions générales qui fixe la pénalité à laquelle sera condamné un inspecteur qui refusera de procéder à l'inspection lorsque requis. Le Witness prétendait qu'il n'était en aucune manière pourvu à ce que l'inspecteur eut un entrepôt.

Après avoir démontré pleinement l'impossibilité d'exécuter ses devoirs en étaut d'obligé d'alter inspecter ça et là, l'inspecteur cite pour prouver que l'intention de la loi était qu'il eût un entrepôt pour l'exécution de ses devoirs, la vingt-cinquième clause de l'acte d'inspection qui se lit comme suit:

"25. Les honoraires précédents seront "computés en sus du sel et de la saumure, "de la tonnellerie, de l'emmagasinage et de la main d'œuvre pour laver, rincer, "nettoyer, clouer, visser ou encaquer et 'saumurer le poisson."

Si l'intention de l'acte n'était pas qu'il est un entrepôt, pourquoi le mot emmagasinage était-il là. Il était complètement inutile de mettre ce mot si ce n'est
pas été l'intention de la loi, car on sait
que l'inspecteur n'aurait eu auoune raison de réclamer des frais d'emmagasinage
sur des articles qu'il n'emmagasinait pas.

«A l'heure qu'il est, la question est presque tranchée. On a généralement donné gain de cause à l'inspecteur qui, pour convaincre les sourds qui ne veulont pas entendre, a aposté aux dépots de chemin de fer, des connétables revêtus de pouvoirs spéciaux qui sont chargés de saisir tout poisson non inspecté qui sera offert pour exportation.

Dans un prochain numéro, on soulèvera un coin du rideau qui fera voir pourquoi certaines maisons avaient autant d'objections à voir la loi misc en force cet automne. Pour le moment nous dirons à nos lecteurs d'être en garde contre le poisson non inspecté, d'abord dans l'intérêt de leur clientèle, et puis, pour éviter les tracasseries auxquelles ils seraient exposés par la confiscation de leur marchandise.

AU

COMMERCE DE POISSON

DES HUILES DE POISSON

En vue de la mise en force de la loi concernant

L'Inspection de Poisson et des Huiles de Poisson

Le soussigné a l'ho neur d'informer le commerce qu'il a loué les bâtisses ci-devant occup es comme casernes, rue du B rd de l'eau, pour

L'Inspection du Poisson et des Huiles de Poisson

et qu'il est maintenant prêt à recevoir tels, articies sujets à l'inspection.

Afin que personne ne plaide ignorance de la loi, je désire attirer l'attention spéciale du commerce et du public en général sur los Sections ci-dassous:

ci-dessous:

62. L'inspection de tout poisson saumuré préparé
pour le marché ou pour l'exportation; et de toutes
les huiles de poissou, langues et noues de morae,
préparées dans le même but, embarilés de la manière ci-dessus mentionnée, sera compuisoire aux
chaque province de la l'uissance sauf Manitoba et
la Colombie Britannique tous les endroits où un
inspecteur sera nommé suivant la loi; et si quelque
poisson saumuré, buile de poisson ou autre article
susdit, embarillé comme il est dit plus haut, est vendu ou offert en vente, ou exporté, mis à bord d'un
navire ou chargé dans une voiture quelnonque pour
être experté, ou est autrement offert pour l'oxportation dans aucune des provinces du Canada, excepté
la Colombie Britannique ou Manitoba, sans avoir
été inspecté conformément au présent acte, il sera
confisqué; et la personne qui l'aura vendu ou offert
en vente, exporté ou offert à l'exportation, encourre
une aussude de cinq partres pour chaque baril ou
sutte vaisseau.

une amendo de cinq piartres pour cheque baril ou autre vaisseau.

63. Tout poisson saumuré, préparé pour le marché ou pour l'exportation, et toutes huiles de poisson, langues et atoues de morue serout inspectés, posés, ou jaugés et étampés reulement conformément au présent acte ; et toute morue verte, en boites ou en paquets, sera inspectée et assortie, et un certificat d'inspection pour este dernière, en énonçant la qualité et quantité ainsi inspectée et expédiée à bord d'un navire, sera accorde par l'inspecteur ou sous-inspecteurs. inspecteurs.

Et sur la clause li des dispositions générales qui se lit comme suit:

Et sur la clause li des dispositions générales qui se lit comme suit:

14. Quiconque, avec intention fraudulouse, altère, efface ou oblitère en trut on en partie, ou fait altérer, effacer ou oblitère quelque étampe ou marque d'un inspecteur apposée sur un artiels ayant subi l'inspection, ou sur un contenant tel article, ou contrefait tel étampe ou marque, ou y étampe, imprime, ou de toute autre manière trace quelque marque paraiesant cel e d'un i specteur ou du fabricant ou de l'omballeur de l'article, soit avec les instruments nêmes de l'inspectour, fabricant ou omballeur, ou avec des contrefaçons du ces instruments inêmes de l'inspectour, en instruments leur, ou avec des contrefaçons du ces instruments neues de l'inspectour, ou composite de la même ou de tout autre nature) n'y étant après inspection anna le but d'y placer d'autres articles (de la même ou de tout autre nature) n'y étant pas contenus lors de l'inspection—ou emploie, duss le but d'emballer quelque article, quelque vieux colis portant des marques d'inspection sans effacer ces marques avant d'offrir les articles en vente,—ou (n'étant pas un inspecteur ou sous-inspecteurs) délampe ou marque quolque colis les contenant, en faisant usage des instruments de l'inspectiour, ou delivre un certificat parais-ant étre un certificat marques ou instruments de celui qui l'emploie, à une personne quelconque, ou contribue à quelque vieux ou marque quelque vieux de présent acte à l'egard des marques en question,—uncourra pour chaque offens une amende de quelque vieux ou marque quelque vieux de l'entre l'entre su devenue amente de vente le sur en devenue de l'entre l'entre su marque en que quelque par de l'entre de deliver en devenue de l'entre l'entre en dever des limites locales pour lesquelles il est nouvaé, ou lous ou prête ses instruments à quelque personne, ou donne un certificat d'inspection, ou un certifient volontairement faux ou invanct

L. E. MORIN,

Inspeteur de Poisson et des Ruiles de Poisson.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

F

CORRIG	ES PAR LA	A MAISON C. NEUX.	H. Letour-
• Les t	rticles ma	ırqués d'un as	térique sont de
" a r	essort	par do do	0 05 0 07 bs 7 00 9 00
Antimol	nene	par 100 i par 10	15 0 00 0 00
• do	plateforn	ie do	7 00 46 00 110 00 150 00
*Bains e	n fonte	. 2 pardou	. 12 00 . 15 00 z. 0 00 . 14 00
• do	Dunn No	, 2 do	0 0011 50
• do l	Kenrney No	o. 2 do naires par ib	0 00 9 00 0 04 0 05 2 75 8 00
•Thimbl	e Skains, p	ar sett \$13. \$17. \$20.75	. \$25,75
- DOULING	11 64 (10 10 1 21	10, 40, 40, 00,	, o p,
*Carvello	forgées	do	6 00 7 75 . manquent lres 3 50 4 50 2 00 2 25 s 3 25 3 50 2 00 a 4 50
do	a chev A chev	aux do aux do	2 00 2 25 s 3 25 3 50 2 00 & 4 50 r lb 0 40 0 45 do 0 01 0 44
• do	Sucre	chaque	2 00 a 4 50
*Chaudr	ons manufa es taraudée	neture indigène s nour voitures	do 0 01 0 41 . 45 0 0 esc. lst. 15c 11c 8 c
Chaines	A mailler C	ourtes (grelins)	15c 11c 84c 8116, 111, 5116
do do	à licou par à tra.ts	do de pa	iong 2 39 4 00 lres 5 00 9 00
do	A ancres 37	c, 716, 716, 616, 6 14, 7116, 112, 518,	long 2 3) 4 00 lres 5 00 9 00 ljc, 6]c, 6]c, 6]c, 8]4, 7]8, 1, 1 1]8,
de	6]c 1 1/4, pc	Duces Portion	2 60 3 60 6 00 4 25 0 00 4 50
• Clous c	oupes par	100 lbs	6 00 4 25
do	2	27	0 00 4 50
• do	il	\$8.75. 8	0 00 5 75 3,25, 7,75
• do	pour bari \$8.75	ls & furine 718, 7.25, 6.75, 6	1, 1 178 .25 6.00
do do	n finir 1,	1 1/1, 1 1/2, 1 3/ tabae (par bar	1. 2. A 5 pces il de 100 lbs)
_	\$3.25, 7.25, 1 114, 1 112,	6.75, 6.25, 6.00, 3	5.75 1/2 et nudessus
\$11.00	coupes ri	vants (en caisse 9 9.50, 9.00, 8.50,	8.00, 7.50, 7.00,
1,	et au-d	4 1 574, 2, 2 174 essus par 100 11 es 970 990 910 91	0 00 4 50 0 00 5 00 0 00 5 75 3.25, 7.75 1. 1 128 .25 6.00 4, 2. 4 5 pces il de 100 lbs) 5.75 1/2 et nudessus e de 50 lbs) 8.00, 7.50, 7.00, 2 112 2 3/4, 3, 18 0 cls par lb 4 12 c, 25c, 24c, 24c, 7, 8, 9, 10, 0 10 0 14 0 10 0 14 0 10 0 14 0 10 0 14 4 00 11 00 voir la liste
• do	à cheval	5, 6, 7, 8, 9	a 12 a 25c 24c 24c
• do	do poi	ntes finles 6,	7. 8, 9, 10,
doCoffres	do éta forts (Ker:	més shaw) selon gra	0 16 0 20 andeur et fini
• Couche	ttes on fer 21 pied:	simpleset dou! No 1 à 11	oles 4001100
 Couple Courro 	ies (Belting	en cuir 1 à 30	voir la liste p. 0 074 3 50
• do	choutcho	uc	voir liste
Crin fr	isé par lb corrae seloi	paille, par dou grandeur par do do	0 30 0 50
do Emory.	llex	do do	
Enclume do V	es Wright p Vilkinson's	outentées, do garanties do	0 00 0 10
Ening	les		voir liste
Etrilles do e	élamées en culvr e	do	1 80 4 50
Etain en	barres	par	. Voir liste ouz 1 20 3 60 1 80 4 59 0 90 2 50 1b 0 35 0 374 0 34 0 36
Etaux de	e forgeron.	do	0 11 0 15
Fer en l	que que	ls on r 100	1 25 5 00 1b 3 25 3 30
do do	do do do Staffe	attiné do ordshire do	3 50 3 70 8 25 8 31
do do	do do do Suedo	affiné do par	3 58 3 70 1b 0 06 0 07
ήο do	angle clous a ch	eval Norvége	0 34 0 36 0 11 0 35 shar- 1 25 5 00 1 25 5 00 3 70 3 50 3 70 3 58 3 70 3 58 3 70 10 0 0 0 0 0 0 7 do 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
do plaç	carvelles. ques comm	unes à bouilloir	res 0 041 0 05
Fer en f	Lowmoor. 'euille 'euille & clo	par	1b. 0 044 . 0 05
do Fers a	cercles	······	4 00 4 25
Fil de fe	r poli galvanisė.	par (3)	ibs 3 50 6 00 0 00 0 00
do en	ivre jaune. do rouge		0 064 0 07 9 08 0 00 4 00 4 25 (16 0 04 0 04 (bs 3 50 6 00 0 00 0 00 0 35 0 45 0 46 0 55
do	foli, fou	rehous ordinal	**** 0 00 E 05
d o	do co pullle fumier	do do	0 00 9 00
do do	funier bê che r	do do	0 0011 00 0 0013 25

Fusée de Mine : do pour miner à sec . par 1000 pds 0 00 3 00 do do l'enu No. 2 do 0 00 6 00 do do do do double do 0 00 9 00
o do do double do 900300 Fonte par tonneau: do Canadiennenominal
Tonto par tonneau do
do Eglinton 31 00 a 31 50 do Gartsherrie 37 50 a 38 50
do Summerice
Fer blane par cuisse: do Charcoal IC
do IXX
do 1C 12 x 12
Grelots voir liste
Huches communes par douz 0 00 a 9 00
do de
\$10, \$13, \$15, \$18,
. \$90 \$99
Hachtetes hattes et bardeaux, \$8 lère, \$6.50 2de Machines à perforer avec tarrière chaque Nos. 14.5
Chaque Nos. 14.3. 5.50 à 7.00 Machines à tordre l'elinge
Machines a mortaiser, No. 1 0 00 a 16 00 do do do 2 0 00 4 18 00
Martenux en fer par douz
do do neiersolide 0 30 4 00 40 Meules par lb
Papier sablé par rame
do Dunn's do do 2 do .000 & 11 09 do F Fox do do 2 do .000 à 10 00 do Kenney's do do 2 do .000 à 8 50
do a grain F & W do .14 50 6, 22 50 do do inférieures do .9 25 à 13 50
Pentures a gonds par lb. 0 064 a 0 74 do do sur palatre do 0.08 a 0 10 do en T lourdes do 0.08 a 0 10
Penimes a gonds
do étamées
Plomb en saumonpar 100 lbs 7 00 & 7 50 do en feuille do 7 50 & 7 75 do A 7 50 do 7 00 4 7 50
100 100
Poudre a miner par baril de 25 lbs 3 75 4 0 96 \$4.25, \$4.50, \$4.75
do do eau
Plaques de socs écossalspar lb 0 06 à 0 00 do Trois-Rivières do 0 05 à 0 6 Ressorts de voiture par lb voir listo6 1220 0 14
Ressorts de voiture par le voir liste 6 123 0 14 do cuivrés pour chaises et sofa 0 07 à 0 09 Reguy en pelev chaouse.
do culvrés pour chaises et sofa. 0 07 à 0 09 Reaux en acter chaque
do boeres, catares, penes 0 10 d 0 20 do pour tomelierspar lb 0 10 a 0 16 do en cuivre
*Ressorts de voiture pur le voir liste . 6 122a 0 14 do culvrés pour chaises et soira. 0 7 à 0 09 Reaux en acter chaque. 1 10 à 1 20 *Rivets noirs
do do portatis 23 00 å 41 00 Serrares voir liste
do do circulaires 30 00 à 55 00 do do circulaires 30 00 à 55 00 for do circulaires 30 00 à 55 00 do do portatifs. 23 00 à 41 00 escrures 30 pouces 0 00 à 13 00 do autres grandeurs. voir liste do autres grandeurs. voir liste do do à bardeaux 36 pouces 25 25 à 0 00 do à b
 do autres grandeurs
do do a bardeaux 36 pouces. 25 25 a 0 06 do autres grandeurs
do do do 2me do 0 00 å 4 16 do autres longueurs. voir liste Soos de charrues écossals voir plaques de socs do do T-Rivières voir plaques de socs
. Luttletes et meches en milletes Aut liste
Tole du Consdu par boite :
Swansea. 7 00 & 7 25 Budd. 7 01 & 7 25 Glamorgan. 7 00 & 7 25
Hatton 653 & 7 Cb Swansea 7 00 & 7 25 Budd 70 1 7 25 Glamorgan 700 & 7 25 F & W 7 (0 & 7 25 de Russle par lb 0 16 & 0 17 do lmitation manque Tole galvanisée (best annealed)p. lb. 0 10 & 0 11 Tubes en ler nar pled:
Tole galvanisée (best annealed)p. lb. 0 10 a 0 11 Tubes en fer par pled :
å bouilloires 2, 3, 4, pouces 0.271 U.41 0.70
Voir liste,

PRIX COURANTS	Café Vert—	Vache Circe Legare do 30 . 32
บบ	Du Cappar lb. Manque.	do Lourde do 40 42
MARCHE DE MONTREAL	5i. Domingue	Vache Buffee légère
MARONE DE MONTHE	Maracalbo	ache & Grain (buff)par pied. 16 17 ache fendue (pebbled) do 16 17
Arides:-	19va	do cariée do 19 20
xallque	lysore " manque	/eau Canadlen, 24 à 30 lbspar lb. 65 75 do 30 à 36 lbsdo 75 80 ceaux de Moutondo 30 40
Alcalis :-	ommunes par douz 0 60 0 80	do sakes.inspectAcaNo l.par il- 91 10
Classe premièrepar 100 lbs 6 20 6 25 Lo seconde	henvre— do 2 00 4 00	Empois— De Berger assortipar lb. 12; 18
eriasse premiere do 7 25 7 39	Nouvelle Zélands	De Riz do
Allumettes :—	often	De Fawardsburg do 71 84 Imlach et Morton do 74 8
Humettes Eddypar cs 5 grosses 00 5 50 "Becket " do 4 50 . 4 75 "Quabac " do 4 25 4 50	aune du Canada par lb 0 30 U 35	De Maïs do 10 . 11
Auls-	slanche dela Havane do 0 70 0 75	Canellepar ib, 22 . 25 Clous de Girofle
nis du Canada	Cordage— able a llcou Manille par lb 0 183	Gingembre d'Afrique " 5 16 Do. Jamaique " 18 22
Articles en bols-	" merins 0 is	Muscade
do Cuvettes assorties 3 2 35 do do 4 3 50	ordes, 45 pieds par douz 0 95 . 1 25 50 pieds 1 50 1 55 1 50 1 5	Moutarde de Wix " 17 20 Do. do. bout par douz 40 4 50
do do 9 4 60 Epingles, par boite 5 Grosses 1 20 1 25 Laveuses en boispar douz. manquent	" 72 pleds " 1 80 " 100 pleds " 2 50	Do. do. do
0.05	Chandelle— spermacetique de Belmont, par lb., 0 221., 0 23	Do. Keen " 17 20 Do. Colman " 17 20
Sceaux ordin. 2 cero do 2 25	do coloride	Do. Françaisepar douz. 1 80 . 1 %) Plment par lb. 7 . 8
QU QU Bullene do iii ii de	rançaise	Polyre noir
Halais— uisis en laston, No. 9 par douz 3 25	Charbon— Américain en bloc par 2000 lbs manque	Do. blane.
No.0****** 2 62	do pour grille do 8 75 0 00	Cooks Event. — Poddio a Komontov
4 No. 1* 4 2 35 No. 1 4 2 25	do noix do 900 000 hagais ar grille do 900 1000	No. 1 par douz
No. 2	Safe Glacée	No. 8 avec escompte selon quantité.
n cordes. No. 1 " 2 80	Pays de Galles do manque.	Farines—Par barii de 198 ibs. Supérieur extra
No. 2 " Manquent.	do pour grille do manque.	Extra superfine 6 20 6 30 Spring extra 5 90 6 05
"Hurl. No. 0 " 300	Je forge	Superfine 5 60 5 80 Forte pour boulanger 6 15 6 40 Fine 5 35 5 45
No. 2 2 10	Shocolat- Laylor	Fine
4 3 " No. 3 " 180	Vienier 45 50	Roring on sacs H = C nar 100 lbs. 2 70 2 9:)
iscuits & la Reinepar 1b. 121 0 141	Sppspar lb 40	do Mennerie de la Ville do 11 00 3 05 do d'Avoine do 2 00 2 10 do do par baril 200 lbs. 5 40 5 60
811 VIII	Taylor	do do par baril 200 lbs. 5 40 5 69 do de seigle. do Manque. do do Mois., do do
do riches " 0 121 0 141	terry par 1b, 101 12 Laylor 101 12 Cigares—	Fournitures de Bord-
rewer en boutonspar 16 0 64. 0 74		Goudron (Coal tar)par baril, 3 50 4 70 do Wilmington do 5 07 5 50
r : billes assorties do 0 12 0 15 V : toria Laundry do 0 . 0 15	Havane	Polx do 550 600 Résine épurée No. 1 do 550 6 00 do No. 2 do 450 475
Bois de chaussage par corde 7 50 8 50	No. 1 par grosse 2.75 8 (x)	do No. 2 do 450 475 do pale
do 7 00 7 50	No. 2 do 3 25 3 50	Térébentine par gallon 0 55 0 60
do 6 50 . 7 00	do bout do 280 3 (i)	Castor par ib
rinette	Colle forte- angulenne	Pecan 6 00 7 00 Repard argents 25 00 50 00
Bols d- rvice—	tmericaine ordinaire do munque do blanche do 40 50	Do croise
Seconde et froisieme. do 15 vc 13 vv	. nglaise	Loup cervier
Madriers de 3 pouces par 100 première qualité	Baurre de choix	Do pale
denxième do 50 00 55 00	nférieur	1 LOUITE 10 00 00 00
Epinette blanchepar 1000 pieds 11 00	fucos fume do 12 . 14 rpaules salves do 8 . 9	Rat musque d'automne
Bala de charpente Solives do 14 00 17 00	do fumées do v 10	Do jeune 5 6
a) ver noir	do fumes	Bote-puante
1 do ordinaire do 17 50 20 00	do	I though monthly and the second secon
i do do 17 50 20 00 % rêne	do mess mince do 11 50 17 15 do prime mess do manque	Palle do 700 lu 00
): me ditt	do prime do do do do do extra prime do 11 50 12 00	Amandes du Languedocpar lb. manquent
Noyer tendro do 35 00 40 00	Fromage choixpur 1b, 12 12; do ordinairedo 11 11;	Provence " manquent Princesse " 0 18 0 24
Hardeaux en pin 3 50 4 00 2 %	saindoux en tierce	Paragone " managent
Boschor	Coton & chandelle—	Pigues de Smyrue " 7 8
do Vin do 0 40 1 00	couleurs—	Noix 1 Brezil
do do communs do 0.35 0.60 do communs do 0.10 0.20	dane de plomb Genuine par 25 lbs 2 50	Do. Cahors 8 . 94
do bondes do 0 50 1 20 Bondesttes—	de No 2 do 2 25	Noisettes de Sicile manquent
Bouteiller Francaises & vin. p. grosse. 7 00 . 7 50	do No 3 do 2 00 Blanc de zinc	Prunes d'Entepar bocal. 55 1 25
do Anglidses a bière do 6.75 7.00	do d'Espagne do 100	Do de Turquiepar lb. 7 8 staisins sur couchepar bolte 2 10 2 15
Brie,es-	Cirro lumb	
tommuner ordinaires par 1,000 5 50 6 50 ressé dures do 8 00 9 00	do de Chine do 1 50	Do. London Layerspar botte 165 170
de Montréal do 9 50 10 50	cutra- cuira Semelle, No. I BApar ib. 25 58 do No. 2 do do 21 23	Fruits au Siroppar doz. 2 53 8 00
A feu de85 00 38 00 De Bath par douz 0 35 0 40	do (Slaughter) do 28 29	Do. A Peau-de-vie do 3 00 4 00

the second secon		
		Martell gallon. 2 15 2 3
Grains—	Polason -	Galiste 2 10 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
do Blane d'hiver do do do	Morue seche par 112 lbs 4 75 5 00 do verte par baril 4 50 1 75	Jules Robin et Clepar gallon. 200 22
do Blane d'hiver do do do Rouge d'hiver do do do Milwaukee No.1 do nominal.	do en grenier par drafte 5 60 5 75	Sazerac Desforges et Cie par gallon, 190. 2 2 6 50. 7 6 Coran et Cie
do Milwankee No.1 do nominal.	Hareng du Labrador 4 50 5 00	" calsse. 6 50 7 0
(0) (0) 1(0,2 (0) 1211 0	Canso manque do	Coran et Ciepar gallon. Manque.
do Chicago Ro.1 do nominal do do No.2 do do	Sammon par Herce 20 50 21 00	
do do No.2 do do Pols par 60 ibs. 724 0 74	1 do - tar baril 1150 , 15 00 1	Pinet, Castillon et Ciepar galton, 2 00 2 2
Maïspar 56 lbs. 55 56	Maquereau No. 1. manque	
Avoinepar 32 lbs. 0 /5 0 37	do No. 2, do do No. 3, nominal	par gallon, 200
Orge	Poisson blane No. 3. nominal mangue	Uli Vineyard Proprietors " 2 00 2 . Remaultpar gallon, 2 00 2 !
do Mil	Proite do	l 4
do Treflepar do	Sardines a Phulle 1 botte chaque 124 13 do do 214 224	Gerin
Houblou—	do do do 214 224 do boite do manquent	" caisse, 6 50 10 (
Recolte 1872par 1b. Manque	Savon-	C. Bruchaut et Clepar gallon. 2 10 2 5 do caisse 7 5
do 1873 do nominale	Suven couprim pur botte 60 lbs 1 40	
Hulles—	" brun ordinairepar lb 0 011	Genlèvre— Boll and Dunloppargallon, 1 37\{ 1 1
Buleine brutepargullon. Manque	" brun ordinaire par lb 0 013 " " marque de la couronne " 0 05 0 05 " blanc " 0 014 0 05 " 6 7	DeKuyper 1 421 1 1
e Lin domestique crue do 72} 75 do bouillie do 77} 80	" toilettepar douz 0 30 0 75	Houtman
do bouillie do 77½ 80 do strangere crue do 75 77½	" de Marseille rougepar lb. 9 074 0 08 1	Henneker
do do bouille do 80 . 824	" do blou " 0 08 0 09	Beuker " manque.
Jard Extra do Manque	Gros de Liverpool par sac 1 40 1 50	Linenbrink do
do No 1 do 80 851 do No 2 do 75 801	Fin " " 0 00 . 1 10 Factory Filled	Caisses Rouge-
the loup murin raffinge. do 571 (6)	Factory Filled " 2 25	Boll et Dunloppar calsse, 6 to 6 7
do blanche ord do 55 574	Fin de tablepar douz 140 150	DeKuyper
do pallle do 50 52 do brune do 47} 0 481	d'Hyèrespar minot 18 20 De Goderichpar sac. manque.	Henneker
D'oltve de bouche en fut do 1.75 1.80	Sucres-	Key Brand
do cominune do 100 1 lo	Centrifugepar lb. 81 81	Beuker " Manque
do bouchellacigalupi do do en boutellie par caisse. 2 60 2 75	Moscovade do 81 811	Linenbrink do Caisses Vertes—
(O) DOUL (10) 3 40 3 50	Demerarado Si Si Si Demerarado Manque	Boll et Dunlop " 3 60 3 7
do BartonetGuestler do	Porto Rico do 81 . 81	DeKuyper " 3 80 4 0
do bout do 7 50 8 00		Houtman " 8 50 3 6
do 1 bout do 8 50 . 9 00 do Pugot Bout do 5 50 . 5 75	do Angleis blanc do manque.	Henneker " 3 35 3 5 Key Brand " 3 60 3 7
do " l do do 6.50 6.75	Surre turns, No. 9 3	Beuker 'manque
do Possel Bout do 2 00 2 70	No. 24 Seron constitution.	Caisses Janue
do 1 do do 3 40 3 50 do Plagadol Bout do 2 80 3 00	1 " NO.3 1	Key Brand " manquer Caisses Bleues—
do 1 do do 3 50 3 60	Sucre blanc ruffine Apar lb. 101 101 101 101 101 101 101	Key Brand " manquer
De morue		Rey Diana
De palmier	nour configur " 104 - 108	Old Ton— Boothpar calsse, 5 75 6 0
De Castorpar lb 13 14 Vegetalear gallon 80 85	Fancy Briet 1 [par lb. 0 48 056]	Bernard, 5 25 5 5
Laine	Bright Marques " 0.30 040	Flett 4 50 4 7
the contract of the contract o	Mahogany speciales " 0 171 028	Whisky Ecossuls-
Lurce du Canada	Bright 17 . 030	Ramsay
Commune do do 25 28	Noir, a chiquer, sucre	Bullock, Lade & Cie par gallon. 180 20
Noiro do do 25 28	Victoria " 0 171 0 191	44
Maganta-	Pott forceri	Stewart
En bocaux par lb 4 00	Diamont	Whisky Irlandals—
Marinades—	Diamant 0 00 0 191 Prince de Galles Nos. 1 et 2 0 161 0 183 0 141 0 15	Cork Distillerypar gallon. 2 00 . 2 70 Dunville
Cross et Blackwellpar douz 2 60 å 2 70	Américain n feuille Manque Canadien 0 7 . 7)	Dunville
Joyce " 2 00 . 2 10	Américain n feuille " Manque Canadien " 0 7 7)	"caisse, 5:75 6
Pigot	fine—	Whisky de Seigle-
Pigot " Manque. Mastlque-	Gunpowder	En douane —
-		Rjum-
Anglaispar 100 lbs. Manque Domestique do 3 00 3 50	Lommun A bon " 0 60 070	Jamaiquepar gallon, 1 90 2 19
	Imporial-	1 10
	1 1 75 0 RO L	Demarara " 16)18
Barbadenar gallon 40 'à 42	Foreign & cholx " 0.75 080	Cuba " 15)170
Barbadepar gallon 40 'a 42 Centrifuge " Manque.	######################################	Vins Xeres—
Barbadepar gallon 40 'à 42 Centrifuge" Manque, Cuba" 25 30	### 0 75 080 ### 4 bon # 0 60 070 ### 4 bon 0 40 050 roung Hyson—	Vins Xeres— Valettepar gallon. 0 75 0 9
Barbadepar gallon 40 'à 42 Centrifuge" Munque. Uuba	Sixteg in P. choix.	Cuba
Barbade	### 0 75 080 ### 4 bon # 0 60 070 ### 4 bon 0 40 050 roung Hyson—	Cuba
Barbade par gallon 40 'à 42 Centrifuge " Manque. Cuba " 25 · 30 Demerara " 30 · 33 Moscovade " 271 · 321 Nouvelle-Orléaus " Manque. Porto Rico " Mangue.	Spirre in P choix	Cuba
Barbade par gallon 40 'à 42 Centrifuge " Manque. Utba " 25 30 Demerara " 30 33 Moscovade " 271 32 Nouvelle-Orléaus " Manque. Porto Rico " Manque. ugar House " 23 23	Servician P. choix " 0.75 0.80 0.70 0.80 0.70 0.40 0.50 0.40 0.50 0.40 0.50 0.40 0.50 0.40 0.50 0.40 0.50 0.40 0.50 0.70 0.75 0.7	Cuba
Barbade par gallon 40 'à 42 Centrifuge " Manque Cuba " 25 30 Demerara " 30 33 Moscovade " 27; 32; Nouvelle-Oriéaus " Manque Porto Rico " Manque ugar House " 23 24 Mine de plomb	Serve in P. choix	Cuba
Barbade	Serve in P. choix	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0.75 0.80 0.70 1.00 0.40 0.70 1.00 0.40 0.50 1.00 0.40 0.50 1.00 0.40 0.50 1.00 0.70 0.75 0.70 0.75 0.70 0.75 0.70 0.75 0.75 0.70 0.75 0.75 0.75 0.75 0.75 0.75 0.70	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0.75 0.80 0.70 1.00 0.40 0.70 1.00 0.40 0.50 1.00 0.40 0.50 1.00 0.40 0.50 1.00 0.70 0.75 0.70 0.75 0.70 0.75 0.70 0.75 0.75 0.70 0.75 0.75 0.75 0.75 0.75 0.75 0.70	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 60 070 " 0 70 075 " 0 60 070 " 0 70 075 " 0 60 070 " 0 70	Cuba
Barbade	Serve in P. choix	Cuba
Barbade. par gallon 40 'à 42 Manque. 25 30 Demerara " 30 33 Moscovade " 271, 38, 38 Nouvelle-Oriéaus. " Manque. 271, 38, 271 Manque. 271, 38, 271 Manque. 271 Manque. 271 Mine de plomb— Dome. par grosse. 2 00 2 10 Anglaise par 16. 5 7 Pétrole raffuée par gallon. 27 31 Produits chimiques, &c., &c. Alun. par 100 lbs, 0 00 & 2 25 Bl-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs. 5 70 5 75	Servician P. choix " 0 75 080 070 10 60 070 0 40 050 10 60 070 0 40 050 10 60 070 0 40 050 10 60 070 0 40 050 10 60 070 0 75 0	Cuba
Barbade	Serrajun P choix	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080 070 10 60 070 10 60 070 10 60 070 10 60 070 10 60 070 10 60 070 10 60 070 10 60 070 10 60	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080 070 0 60 070 0 60 070 0 60 070 0 40 050	Cuba. " 15 17 Vins Xeros— Valette. par gallon. 0 75 0 9 Paul Emile Thomas. " 0 75 1 0 Montillo " 0 80 1 0 Lacave. " 0 90 1 4 Pemartin. " 1 20 3 0 Domecq. " 1 50 4 0 Malvoisie. " 1 60 1 2 Cramp Sutter et Cie. " 2 10 5 0 " Amontillado. " 5 5 " Amontillado. " 5 5 Vin de Gingembre Bernard. par douz. 0 do par gallon. 9 Domestique par douz. 3 0 Porto— No. 1, 2 et 3. " 0 72 1 0 92 Tarragone " 0 75 1 0 Manque. Manque.
Barbade. par gallon 40 'à 42 Manque. 25 30 Demerara "30 33 Moscovade "271, 382 Manque. 271, 383 Moscovade "271, 382 Manque. 271, 382 Manque. 28 Porto Rico "4 Manque. 23 24 Mine de plomb— Dôme. par grosse 2 00 2 10 Anglaise par 16. 5 7 Petrole raffinée par gallon 2 23 31 Produits chimiques, &c., &c. Alun. par 100 lbs, 0 00 & 2 25 Bi-Carbonate de Soude, par baril de 12 lbs par 18 de 12 lbs 45 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 'à 42 Manque. 30 00 de 2 25 Bi-Carbonate de Soude, par baril de 12 lbs 45 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 26 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25	Servician P. choix " 0 75 080 070	Cuba
Barbade. par gallon 40 'à 42 Manque. 25 30 Demerara "30 33 Moscovade "271, 382 Manque. 271, 383 Moscovade "271, 382 Manque. 271, 382 Manque. 28 Porto Rico "4 Manque. 23 24 Mine de plomb— Dôme. par grosse 2 00 2 10 Anglaise par 16. 5 7 Petrole raffinée par gallon 2 23 31 Produits chimiques, &c., &c. Alun. par 100 lbs, 0 00 & 2 25 Bi-Carbonate de Soude, par baril de 12 lbs par 18 de 12 lbs 45 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 'à 42 Manque. 30 00 de 2 25 Bi-Carbonate de Soude, par baril de 12 lbs 45 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 26 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 50 Carb. 4 Annuncique. 4 0 22 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25	Servician P. choix " 0 75 080 070	Cuba. " 15 1 7 Vins Xeros
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080	Cuba
Barbade	Servician P. choix " 0 75 080	Cuba
Barbade	Serright P. choix	Cuba
Barbade	Serician P. choix " 0 75 080	Cuba
Barbade	String in P. choix	Cuba
Barbade	Serie for P. choix	Cuba
Barbade	String P. Choix	Cuba
Barbade	String P. Choix	Cuba
Barbade	String in P choix	Cuba
Barbade	String in P choix	Cuba
Barbade	String in P choix	Cuba
Barbade	Servician P. choix	Cuba
Barbade	Series in P. choix	Cuba
Barbade	Series in P. choix	Cuba
Barbade	Series in P. choix	Cuba
Barbade	Series in P. choix	Cuba
Barbade	Serie in P. choix	Cuba
Barbade	Serieging P. choix	Cuba
Barbade	Serie in P. choix	Cuba

LISTE ALPHABETIQUE DES EPICERIES ET AUTRES MARCHANDISES

A VENDRE PAR

PIERRE JOLY & CIE

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'Épiceries, Vins, Liqueures, Tabac, Cigares, Farines, Lard, Jambons, Saindoux, Beurre, Fromage, Etc.

No. 264, Rue St. Paul, et Nos 209 et 211, Rue des Commissaires

MONTREAL

The second secon			
A	D	M	Rum do Jamaïque
Alun	Dattes	Maraschino	Regisse
Allumottos	İ	Moutarde	I tempera de confinitio,
Amandes	Œ	t do Coleman	Riz brut et Riz Moulu
do Molleg		do de Wix	
do Dures	Epingles de bois pour le linge	do de Wix do Française	s
do Emilian	Propugatoire	Macaroni	~
do Torragona	Epoussetoirs	Mélasses	Sayon de Castille
Arrow Root	Extrait de bois de Campeche	Magenta	Sel d'Epgons.
	Enveloppes	Magenta	Con
Ale anglais	Fatt de Column	Manuereau	Siron de Mine. Winslow
Ale anglals Absynthe de Doyman	do Blarido	Maquereau	Columns willstow
	Eau do Cologno. do Florido. Eau-do-Vic.	Marinades	Salpëtre Sel gros.
do John Bulldo Suisse	Exprit do Vin	Mastique	do fin
do Suisse	Enero à cerire	Mastique	do en pots de Cristal
Approilles Suláns	Eponges assorties	Manches de Haches	Souffre en poudre
Anangs	Encre à marquer	Moruo Sèche	do en baton
do conserves	Essence de Peppermint	l do Verte	Suero de toutes sortes
	Empois	Miel.	Savon de toutes mate
В	Zimpola	Mèches de Lampes	Savon de toutes sortes
-	F	_	i Strop de foutes sortes
Barley Pot	_	N	l Sardinas a i finile i et t
do Pearl	Flacons vides		
Balais	Figues	Noisettos	Sagon.
Biosses, assortiment complet	Wurding	Novan	Soun à Pâte
Bière	Farine d'avoing	Nitrokali	Sugon. Soda à Pâte. do Laver.
Briques à couteau	Farine d'avoinedo de blé d'Inde	Noir de fumée	Dene
Brandy	! Ficelle à Labourer	do Anglais	Salseparoilledo de Bri tol
	i Kil & attacher	do Americam	do de Britol
	do de couleur	Noiv de Grenoble	l do de Duneau
Biscuits de matelois	Farine de Sarrasia	Noir a Soulier	Saumon on quarts
Boutcilles vides	Fromage de toutes sortes	Noix du Brésil	
do à bièredo à Vins		Nourrices pour enfants	Sirop de Citrons.
do à Vins.	G-		do Franson
Bondes, toutes grosseursBeurre	, <u> </u>	0	do Framboises
Borax	Graine de Trèfle	_	do Salsoparoille
Blanc de Céruse	Gingembre	Ochre rouge	do d'Antins
Bouchons	do Moulu	do jaune.	do Gingembre
Blé d'Inde	Calatina	Orangos	do Paches
Bojs de Campéche	GélatineGrunu	oranges	Scaux 2 cercles
Biscuits de toutes sortes	l do medianed	P	ao o coreigs
Bois Rouge pour teindro	Gin	-	do d'Enfants
More works hart remare	Gomme Arabique	Platre pour la terre	Sacs de papier de tentes grandeurs au prix de la manufacture
C	do Shellac	Daning Coulor	prix de la manufacture
_	do de Dragon	Ponumos Seches Poudro Vinco	Sauces aux Anchois
Chandelle do de suif	do à macher clarifiée	do do Sodlitz	Sauce de Harvoy
do de suif	Graine de Liu prossée	Prunes	do au Powro
do Parafine	do Chanvre.	Howler de condress	do de Worcester
do Belmont	1 do d'Anis,	do do Gurness	
Coton A mèchos.	do de Canary ou d'Oiseau		T
Canolle	Uin Old Tom.	Poirro Noir	
do Moulus	do do enflacon) do Blancassassassassassassassassassassassassass	Thé de toutes sortes.
Chocolit		do Moulu	Tresor des Nourrices
Clous de Girofle	H	Pipes	Terebenthino
do do Moulu	(do de Fantaisie	Tumblers (Verres)
Caple a Ficon	Harengs	Plumes d'Acier	Tabac de toutes sortes.
Cristal à laver	Huila d Chayour	Unnian & Marira	do en Pondra
	t do do Boro	do do pour Ecole	l Tubes en Caoutabana
do biodia v	do Palma-chritt	l do Note	Tetins en do Truites Saumonnées
do do C	Homards en boiteg	do Envelopper	Truites Saumonnées
do do D	Huile de Morue	Peintures toutes coulours	Tinutica a Bourro
Connerors	do de Loup Marin	Poudre de Currie	Tètes de Clous
Chartreuse	do de Lard No. 1	Pommades	
	do de Lard No. 2	Plate de Buis	` v
Champagne	do de Lard No. 2do de Lin bouillie	Paja Killer	₹
Cidro Champagne	do de nind de bout	Pain Relief	Vermicalle
	Huitres conservées on canistres	Pilules de toutes sortes	Vitriol
Curaçon	l Horangs filings	Parfumeries	Vinnigre
Cook's Favorito	Huile de Caster	Pois à Soups	Vermifuge
Chicordo	do de Charbon	do fendus à Soupe	Vins Claret
1 idro	do de Foie de Morue	Poudro à Enero. Pastillos à Vors.	do de Porto.
C C Cordial	do Electrique	Planches à Laver	do de Messe
Cruches vides, an Gres	do Vetermure, Garging	Poissons de toutes sortes	do Sherry
Chavona da suina		Poisson Plana	do de Bourgogne
do Charpentiers	J	Poisson Blane Poudre de Condition	do do Giugombro
do Blane d'Espagne	1	do do de Simpson	do de Champagne
Cristal a Laver	Jambons	do do do Simpson	Vitros
Citrons	-	Peaux de Chamois.	
Cristal pant taindre toutes coulcurs	I.	, a congress of distributions of the construction of the construct	w
Cortag & jouar	1	R	₹₹
	Lurd on quarts		Whiskey
Cire à cacheter	Liqueura	Dutaina da tuntas acetas	do Irlandais
Cuvettes à lavor	do assorties	Baing Agaman)	do Rongonia
Chaminate de Lampes	Triangs a boung	Ruisins de toutes sortes	do Reigie
177776	F III M TTANBE		

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

Whisky 50 O. P. Whisky de Seigle,

En lois convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles No. 96, RUE McGILL

Vis-à-vis le marchh Ste. Anne MONTREAL

24 juill et

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Epiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Етс., Етс., Етс.,

QUAI DE HUNT

BASSE VILLE

8 mai

QUEBEC

31.30

Pabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf

et de Snif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE Bureau : 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE,

A. J. AUGER. 30-30

QUINTAL N.

Hereciant en Epiceries, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83. Rue St. Joseph

WIS-A-VIS " CITY MOTEL. "

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés dieectement.

HAMILTON & Cie.

DEPORTATEURE DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Etape

05,-Rue St. Joseph,-105 Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-20

GAUTHIER, MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DIRECTS

279 281

Rue des Commissaires

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Epiceries générales anglaises et françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Moselle de différentes marques et qualités.

Tabacs, Cigares indigènes, allemands ou de la Havane,

Produits français les plus variés,

Sardines,

Moutardes.

Huiles,

Fruits.

Bougies etc,

Bouchons,

Thés.

Cafés,

Sucres.

Melasses, etc,

Autres denrées coloniales,

Farine.

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes.

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

INSPICTION des FARINE

Le soussigné ayant été nommé Inspecteur des Fa-rines pour la Cité de Montréal, informe respectues-sement les commerçants qu'il a établi son bureau

Au coin des rues Commune et Colborne,

[ENTREPOT PE MOIR.]

Adresse du Bureau de Poste : Boite 6451 M. HUTCHISON.

23 oct.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-

C. A. DEPOCAS

Fpiceries, Provisions, Vins, Liquenrs, &c EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

ขก_ขก

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL, 52

CITOYENNE ASSURANCE DU CANADA

Incorporte par un Acte spécial du Parlement et pleinementaulorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Ruc St. Jacques, MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

II ianv.

Gérant département de la vie.

ON DEMANDE

Pour une affaire qui devra payer de \$4 & \$5 par jour sans s'éloigner de son propre voisitaige un certain nombre d'HOMMES et de FEMMES. C'est une magnifique chance pour ceux qui se trouvent sans emploi ou qui ont des heures de loisit.

Des jeunes GARCONS et des jeunes FILLES pourraient y trouver un emploi également lucra-if. Pour les détails s'adresser à

J. LATHAM & CIE., 292, Washington Street, Boston, Mas

23 aout

RICHARD BERNS

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché d'a Charbon Americain

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

DT.TIR

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de pavigation de 1873. Il reçoit aussi des commandes des particulie s pour quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Ruesdes Commissaires et St. Suiplee

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.

Est la seule originale et authentique. PETELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS 🙈 Vendue par tous les Epiciers.

ETABLI EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS HUILES, VERNIS,

VERRES A VITRES LAMPES

MASTIC PINCEAUX ETOUPE

CHEMINEES COLTAR

Etc., Etc. VITERS, GLACES DE MIROIES ET VITERS DE COULEUR

TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la raisse Paleutée de Dossors pour Essieux. No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Painture.

HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS. G No. 10, Rue Du Port.

MARKINGH.



MANUFACTURE DR

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUBSI DE

AUSSI DE
GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en for avec portes à l'éprouve des volours.
PORTES ET VOILETS en for à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charmiers de Cimatières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débentures, etc.
SERRURES BREVETEES, spécialement adaptées aux portes de voutes, Banques, Coffres-fort et P. isons.
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en éch ange de coffres noufs, ou achot s au plus haut prix du marché.

BUREAU-320 RUE ST. LAURENT. DRINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borrommés

MONTREAL. 9 Juillet 1872

377 & 379 Rue des Commissaires

COIN ST. NICHOLAS

OFFRENT EN VENTE

2,000 Sacs SEL DEAKINS FACTORY FILLED 5,000 do de GROS DE LIVERPOOL 2,000 do de FIN do 25,000 minots do de CAGLIARI

Importation 1873

300 Quintaux MORUE SECHE 50 Barils HUILE PAILLE do LOUP MARIN do HUILE DE MORUE

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.-Nous attirons l'attention spéciale du cummerce sur notre tabac, en nondre si avantagensement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTADEUR DE

Ferronnerie.

Quincaillerie. Coutellerie, etc., etc. 261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

HONTHAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURBAY, MIDDLEMISS & CIE Propriétaires

Traits Caracteristiques

IINE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financiere, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié somi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadieu, le fruit de milliers de plastres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de l'abricants de Papier Canadien, et hocomne genus: nous n'envoyons pas & New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui déstrent s'abonner. On peu obtenir les con-ditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal on aux Succursales.

BUREAX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier. Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est. Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

New-York St. Louis Philadelphie Détroit Baltimore Milwaukie Albany Kansas City Boston Rochester Chicago Cincinnati

Portland, Oreg. Buffalo Grands Rapides Utica Nouvelle-Orléans Quincy San Francisco Toledo St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SUCCURSALLES EN FRANCE, EN ALLEMA. ONE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow-Lane, E. C. Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8-et 10, Bond Street. Glasgow, 33, Benfield Street. Edimbourg, 72, Princes Street. Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires 16gales par tout le continent de l'Amérique in Nord

SEL

2,000 SACS SEL de LIVERPOOL

DIX AU TONNEAU

A VENDRE PAR

MORIN & Cie.,

COMMISSIONNAIRES.

4 nov.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

30-30

LABELLE, AUGER & Cie., 10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

FERRONNERIE

BELINERU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUINE ET DU CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes gravdeurs, Vorris, etc.—Aussi: Poëles doubles à un ou deux fourneaux, Poëles de Cuisine à charbou et à bois, de fantaisie et nutres.

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,-Rue St. Joseph,-No. 29,

MONTREAL.

E. Hudon, Fils & Cie

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, - RUE ST. PAUL, - 374 MONTREAL.

> E. HUDON, Sr., E. HUDON, Jr., ALPHONSE HUDON,

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,-SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,-JOHN RANKIN, écr.,

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Puissance 15-18

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin QUEBEC, P.Q.

M H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS

26 of 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

Jude Valois

GAUCHER & TELMOS?E

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires, MONTREAL,

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSE.

Thomas, Thibaudeau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Sculement, No. 330, Rue St. Paul.
Thomas, Thibaudrau & Cie. Montreal,
Thibaudrau, Thomas & Gre. Queboc. MONTREAL,
Thomas & Thibaudrau, Manchoster. 52

AGRICULTURAL INSURANCE COMPANY

CAPITAL \$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

245 STJAMES ST MONTREAL, L.H.GOFF, MALESER.

AVANTAGES OFFERTS

ler. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monétaire payé et cent mille plastres déposées au gouvernement comme .sûreté pour les détenteurs de polices,

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées.

Seme. Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la fondre solt qu'il y att incendie ou non, ecci est ajouté à l'assurance contre le feu et "l'Agricultural" est la seule Compagnie en Cauada qui oftre cette garantie aux détenteurs de polices,

27 luin

am q-em s et l

PIERRE JOLY & Cie.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions, TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'é'ablissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la varieté du stock que pour la régularité des prix. 17

Ancelle & Morice

IMPORTATEU IS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANÇAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins.

Genievre

Eaux•de-Vie, Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

" Euclide," " Jacques-Cartier," " Courrier du Canada, " de Marseilles

"Thrush" et " Hector, " de Bordeaux

" Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres Glenbervie," de Glasgow.

- AUSSI --

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Frances, Champagnes, Citrons et Granges.

9 oct. 1873.